

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN - - - - Propriétaire et rédacteur-en-chef

COMITE CATHOLIQUE

DU

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SESSION D'AUTOMNE 1898.

Séance du 14 septembre 1898.
(Avant-midi).

Présents :

- M. le Surintendant, président ;
- Mgr l'archevêque d'Ottawa,
- “ “ de Montréal,
- “ l'évêque de Pembroke,
- “ “ de Rimouski,
- “ “ de Valleyfield,
- “ “ de Chicoutimi,
- “ C.-A. Marois, vicaire-général, représentant Mgr l'archevêque de Québec,
- M. le chanoine H. Baril, représentant M. l'administrateur du diocèse de Trois-Rivières,
- “ le chanoine Antoine O'Donnell, représentant Mgr l'évêque de St-Hyacinthe,
- Rév. M. J.-H. Roy, représentant Mgr l'évêque de Sherbrooke,
- L'honorable L.-F.-R. Masson,
- “ juge F. Langelier,
- “ Gédéon Ouimet,
- M. P.-S. Murphy,
- “ Eugène Crépeau,
- “ H.-R. Gray,
- “ le Dr Leprohon,
- “ M.-T. Stenson,
- “ Lomèr Gouin.

L'honorable M. Langelier propose, secondé par Mgr l'évêque de Pembroke, que, vu l'absence de M. de Cazes, M. J.-N. Miller remplisse les fonctions de secrétaire pendant cette réunion du comité. Adopté.

Lecture des lettres de Mgr l'archevêque de Québec, de NN. SS. les évêques de Sherbrooke et de St-Hyacinthe, et du révérend L.-Sév. Rheault, vicaire-général et administrateur du diocèse de Trois-Rivières, déléguant, pour assister à cette session du comité catholique :

Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec, Mgr C.-A. Marois ;

Sa Grandeur Mgr l'évêque de Sherbrooke, le révérend M. J.-H. Roy, supérieur du séminaire de Sherbrooke ;

Sa Grandeur Mgr l'évêque de St-Hyacinthe, M. le chanoine Antoine O'Donnell ;
M. l'administrateur du diocèse de Trois-Rivières, M. le chanoine M. Baril.

Le procès-verbal de la dernière session est lu et adopté,

Sur proposition de M. Eug. Crépeau, secondé par M. le docteur J.-L. Leprohon, il est résolu :

“ Que ce comité désire exprimer d'une façon toute spéciale le chagrin et les regrets
“ qu'il éprouve à raison de la perte sensible qu'il a faite d'un de ses membres les plus
“ distingués dans la personne de Sa Grandeur Mgr L.-F. Laflèche, évêque des Trois-
“ Rivières, lequel, durant les nombreuses années qu'il a fait partie de ce comité, a
“ donné tant de preuves de son zèle et de son dévouement inaltérables à la grande cause
“ de l'éducation.”

M. le Surintendant donne lecture de la lettre suivante :

13 SEPTEMBRE 1898.

L'honorable M. BOUCHER DE LA BRUÈRE,

Surintendant de l'Inst. publique, Québec.

“ Monsieur le Surintendant,

“ J'ai reçu, en son temps, copie de la très flatteuse résolution adoptée par mes anciens collègues de l'Instruction publique au sujet de ma nomination au poste de Lieutenant-Gouverneur.

“ Je vous serais obligé maintenant si vous vouliez bien être mon interprète auprès de mes anciens collègues pour les remercier bien sincèrement de leurs félicitations et leur dire combien je suis sensible à leur haute appréciation des services que je puis avoir rendus lorsque j'ai eu l'avantage de partager leurs travaux.

“ Veuillez agréer, Monsieur le Surintendant, l'assurance de ma plus haute considération.

L.-A. JETTÉ.”

Le sous-comité chargé de l'examen des livres de classe présente le rapport qui suit :

SOUS-COMITÉ CHARGÉ DE L'EXAMEN DES LIVRES DE CLASSE.

Séance du 14 septembre 1898.

Présents : Mgr Blais, président ; Mgr Emard ; L'honorable M. Ouimet ; M. le Dr Leprohon ; M. P.-S. Murphy ; M. le Surintendant.

“ Le sous-comité fait le rapport qui suit :

“ I.—Livres de lecture à haute voix, cours élémentaire, cours moyen et cours supérieur, précédés d'une étude théorique et pratique de la prononciation française d'après la méthode de M. V. Delahaye,” Montréal, édition de 1896 pour le *cours élémentaire* et le *cours moyen*, édition de 1898 pour le *cours supérieur*.

“ Le sous-comité recommande l'adoption de ces livres.

“ II.—“ A school History of Canada, for the use of young students in the province of Quebec, translated from the French of F.-X. Toussaint,” Québec, édition de 1898.

“ III.—“ La deuxième année de géographie ”, par le Rév. M. F.-A. Baillairgé.

“ Le sous-comité ne peut recommander ces livres. Quant aux livres de Mary Hyde, “ Practical English Grammar et Practical Lessons in the use of English,” le sous-comité s'en tient à la résolution adoptée précédemment au sujet de ces livres par le comité général.

“ IV.—Le sous-comité remet à la session du mois de mai prochain l'examen de la résolution transmise par la société St-Patrick's League, de Montréal, recommandant, pour les écoles de la province de Québec, les livres de classe en usage dans la province d'Ontario.

(Signé)

† ANDRÉ-ALBERT,
Ev. de Saint-Germain de Rimouski,
Président.”

Ce rapport est adopté sur proposition de l'honorable M. Langelier, secondé par M. Eug. Crépeau.

Séance du 14 septembre 1898.
(Après-midi).

Présents :

M. le Surintendant, président ;
Mgr l'archevêque d'Ottawa,
" " de Montréal,
" l'évêque de Pembroke,
" " de Nicolet,
" " de Rimouski,
" " de Valleyfield,
" " de Chicoutimi,
" C.-A. Marois,
M. le chanoine H. Baril,
" " A. O'Donnell,
M. l'abbé J.-H. Roy,
L'honorable M. Masson,
" " Langelier,
" " Ouimet,
M. P.-S. Murphy,
" Eug. Crépeau,
" H.-R. Gray,
" le Dr Leprohon,
" M.-T. Stenson,
" L. Gouin.

Sur proposition de Mgr Marois, la motion suivante, qui est adoptée, est substituée à celle dont Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec a donné avis à la dernière session, au sujet de la fondation d'écoles ménagères :

“ Que ce comité, convaincu du grand avantage qui résulterait pour toutes les classes de la société, de la fondation en cette Province d'écoles ménagères, et du caractère utilitaire et pratique de telles institutions, dont le programme, tout en pourvoyant à l'enseignement élémentaire des élèves, embrasserait la tenue d'une maison dans tous ses détails, après avoir pris connaissance des lettres échangées entre les révérendes Sœurs, le Gouvernement et le Surintendant de l'Instruction publique, recommande que, sur les fonds affectés au développement de l'Instruction publique, il plaise à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en conseil d'accorder un octroi suffisant pour favoriser efficacement une école de ce genre établie à Québec, sous la direction des révérendes Sœurs Franciscaines de Marie. ”

L'honorable M. Masson retire la proposition suivante : “ Qu'en vue d'améliorer le service de l'inspection des écoles, il serait à propos de changer les inspecteurs de districts d'inspection pour une période de temps déterminée. ”

M. Stenson donne lecture d'un travail sur l'importance d'un enseignement effectif de la pédagogie aux instituteurs et aux institutrices, au moyen de conférences données par des spécialistes pendant le temps des vacances, et il soumet l'avis de motion qui suit :

“ Attendu qu'il est important qu'une instruction pédagogique soit donnée aux instituteurs et aux institutrices actuellement dans l'enseignement, qui n'ont pas fait leurs cours dans une école normale, et attendu que la meilleure méthode à adopter pour donner cette instruction serait de faire donner des leçons de pédagogie par les professeurs des écoles normales, ce comité recommande que, sur les fonds affectés au développe-

ment de l'Instruction publique par la loi 60 Vict., chap. 3, il plaise à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en conseil d'accorder une somme suffisante pour rencontrer les dépenses nécessaires pour donner cet enseignement. "

Sur proposition du Surintendant, il est résolu :

(1) Que l'article 104 des règlements de ce comité soit amendé en y ajoutant les mots qui suivent : " Qui devra être requis de le faire par les commissaires ou les syndics " d'écoles, selon le cas, lesquels devront payer ses frais de voyage et de pension. "

(2) Que l'article 119 des règlements de ce comité soit amendé et qu'à l'avenir il se lira comme suit : " Les écoles seront fermées, chaque année, du premier juillet au " premier lundi de septembre. Néanmoins, les commissaires et les syndics pourront, " avec l'approbation du Surintendant, lorsque les circonstances l'exigeront, ouvrir " leurs écoles ou quelque'une d'entre elles, pendant une partie de cette époque de l'an- " née. "

(3) Que l'article 120 des dits règlements soit alors annulé.

(4) Que l'article 121 des dits règlements soit amendé, en substituant à la dernière phrase les mots qui suivent : " à moins d'une autorisation spéciale du Surintendant. "

(5) Que l'article 122 des dits règlements soit amendé en y ajoutant les mots : " avec " l'approbation du Surintendant. "

(6) Que les articles à partir du No 21 au No 63 inclusivement des règlements de " ce comité soient abolis et que les règlements concernant le bureau central des exami- " nateurs catholiques sanctionnés par l'arrêté ministériel du 13 mai 1898 leur soient " substitués. "

Vu qu'il n'y a pas de place d'inspection vacante, le comité ne prend pas en consi- dération les demandes de recommandations qui lui sont faites par MM. Trefflé Molleur et J.-N.-Emile Gélinas.

Le comité ayant pris communication d'une demande conjointe de MM. les inspec- teurs McGown et Brault, il est résolu, sur proposition de Mgr l'archevêque de Montréal, secondé par l'honorable M. Masson :

" 1° Que le comté de Laval soit détaché du district d'inspection de M. J.-G.-W. McGown et annexé à celui de M. C. Brault. "

" 2° Que ce comité recommande au gouvernement de porter à mille piastres par année le traitement de M. Brault. "

La considération d'une demande d'indemnité pour la refonte des lois de l'Instruc- tion publique est remise à la prochaine session du comité.

Le comité prend communication d'un arrêté ministériel concernant un concours public pour une histoire du Canada, un ouvrage littéraire, un traité de géographie et un manuel du cultivateur.

Lecture d'un rapport de M. Lippens relativement à l'incapacité de certaines insti- tutrices. Le comité donne instruction au Surintendant d'informer M. Lippens qu'il ne peut prendre action sur ce rapport, parce qu'il n'est pas suffisamment motivé.

Une lettre de Mlle Pelletier, institutrice, au sujet de la retenue faite sur son traite- ment est référée à la commission administrative du fonds de pensions des fonctionnaires de l'enseignement primaire.

Le révérend M. C.-A. Santoire, vicaire-général du diocèse de Valleyfield, ayant donné sa démission comme membre du bureau central des examinateurs catholiques, il est résolu, sur proposition de Mgr Emard, secondé par Mgr Bruchési : " Que la démis- sion du rév. M. C.-A. Santoire soit acceptée et que M. l'abbé Delphis Nepveu, profes-

seur au collège de Valleyfield, soit nommé à sa place membre du bureau central des examinateurs catholiques pour les candidats à l'enseignement. ”

Séance du 15 septembre 1898.
(Avant-midi).

Présents :

M. le Surintendant, président ;
Mgr l'archevêque d'Ottawa,
“ “ de Montréal,
“ l'évêque de Pembroke,
“ “ de Nicolet,
“ “ de Rimouski,
“ “ de Valleyfield,
“ “ de Chicoutimi,
“ C.-A. Marois,
M. le chanoine H. Baril,
M. l'abbé J.-H. Roy,
M. le chanoine Antoine O'Donnell,
L'honorable L.-F.-R. Masson,
“ M. F. Langelier,
“ Gédéon Ouimet,
M. P.-S. Murphy,
M. Eugène Crépeau,
M. H.-R. Gray,
M. le Dr Leprohon,
M. M.-T. Stenson,
M. Lomer Gouin.

Sur proposition de Mgr l'archevêque de Montréal, le rapport suivant du sous-comité chargé de la revision du programme d'études et du programme d'examen pour les candidats catholiques à l'enseignement est adopté :

SOUS-COMITÉ DU COMITÉ CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
CHARGÉ DE REVISER LE PROGRAMME D'ÉTUDES POUR LES ÉCOLES PUBLIQUES
CATHOLIQUES ET LE PROGRAMME D'EXAMENS DES CANDIDATS CATHOLIQUES À
L'ENSEIGNEMENT.

“ Séance du 6 septembre 1898.

“ Présents : MGR BRUCHÉSI,
“ EMARD,
L'HON. TH. CHAPAIS,
“ GÉD. OUMET,
M. STENSON,
LE SURINTENDANT.

“ Le Surintendant est prié d'agir comme président.

“ Le sous-comité procède à la revision du programme d'études pour les écoles publiques catholiques et du programme d'examens des candidats catholiques à l'enseignement et soumet le projet suivant qu'il a adopté :

PROJET DE PROGRAMME D'ÉTUDES POUR LES

MATIÈRES	PREMIER	
	PREMIÈRE ANNÉE.	DEUXIÈME ANNÉE.
INSTRUCTION MORALE ET RELIGIEUSE.....	Prières et catéchisme enseignés de vive voix.	Prières.—Catéchisme.
LANGUE FRANÇAISE....	Syllabaire. — Lettres, épellation, premiers essais de lecture cou- rante avec la signification de mots tirés du livre de lecture.— (Attacher une grande importan- ce à la prononciation.)	Lecture.—Epellation, lecture cou- rante avec la signification de mots tirés du livre de lecture. Copie, dictée et compte-rendu oral de la leçon. Grammaire.—Les voyelles, les con- sonnes, les accents. Faire trouver le nom, l'adjectif et le verbe (simple distinction) ora- lement, dans de petites phrases que les enfants sont appelés à faire sur les objets qu'il connais- sent.
LANGUE ANGLAISE... (Pour les écoles où l'anglais est ensei- gné comme le fran- çais.)		Lettres.—Epellation et lecture cou- rante, avec la signification et la traduction de mots tirés du livre de lecture. Epellation par cœur. Copie et dictée de la leçon.
ÉCRITURE.. ..	Écriture sur l'ardoise et ensuite sur le papier dès que les élèves se- ront suffisamment préparés.	Écriture sur le papier.—Premiers numéros d'une série approuvée.
MATHÉMATIQUES.....	Enseignement des dix premiers chiffres au moyen d'objets. Numération : Ecrire et lire les nombres jusqu'à cent (100). Addition et soustraction au moyen d'objets usuels et avec des nom- bres de deux chiffres. Calcul mental.—Les premières no- tions. Tables d'addition et de soustrac- tion.	Numération.—Ecrire et lire les nombres jusqu'à dix mille (10- 000). Les quatre règles simples. Application de ces règles au moyen de problèmes pratiques faciles. Calcul mental sur les quatre règles simples. Les monnaies du pays ; les pieds et les pouces ; les mois, les jours, les heures, les minutes. Tables de multiplication et de di- vision.

ÉCOLES CATHOLIQUES.—COURS ÉLÉMENTAIRE.

DEGRÉ.	SECOND DEGRÉ:
TROISIÈME ANNÉE.	QUATRIÈME ANNÉE
Catéchisme.	Catéchisme.
<p>Lecture courante avec l'intonation convenable.—Explication des mots et des phrases. — Compte-rendu oral de la leçon.</p> <p>Grammaire.—Notions premières données oralement sur le nom (le nombre et le genre), l'adjectif, le pronom, le verbe (premiers éléments de la conjugaison). Idée de la formation du pluriel et du féminin; de l'accord de l'adjectif avec le nom, du verbe avec le sujet. Idée de la proposition simple.</p> <p>Analyse :—1. Analyse grammaticale (le plus souvent orale, quelquefois écrite);</p> <p>2. Décomposition de la proposition en ses termes essentiels.</p> <p>Rédaction.—Premiers essais; composition de petites phrases avec des éléments donnés.</p> <p>Art épistolaire.—Premiers essais.</p>	<p>Lecture courante continuée, donner l'intonation convenable.—Résumés oraux et écrits de la leçon.</p> <p>Exercices de mémoire.—Récitation de morceaux faciles.</p> <p>Grammaire.—Les dix parties du discours et notions de syntaxe.—Dictées, exercices d'application et d'invention.—Analyse grammaticale.</p> <p>Décomposition de la phrase en propositions.—Rédaction: Lettres, récits et descriptions d'un genre très simple.</p>
<p>Lecture courante, donner l'intonation convenable et rendre compte de la lecture.</p> <p>Epellation par cœur.</p> <p>Dictées, traduction.</p> <p>Construction de petites phrases.</p>	<p>Lecture courante, donner l'intonation convenable et rendre compte de la lecture.</p> <p>Epellation par cœur.—Dictées, traduction.</p>
<p>Cahiers avec modèle (suite).</p> <p>Cahiers de devoirs journaliers.</p>	<p>Cahiers avec modèles (suite).</p> <p>Cahiers de devoirs journaliers.</p>
<p>Numération et lecture des nombres terminées.</p> <p>Les quatre règles simples revues, fractions.</p> <p>Problèmes pratiques, comptes, factures.</p> <p>Calcul mental.</p> <p>Tables des poids et mesures les plus en usage.</p> <p>Tables de multiplication et de division.</p>	<p>Récapitulation de l'année précédente.—Réductions, règles composées.</p> <p>Problèmes pratiques.</p> <p>Calcul mental.</p> <p>Tables des poids et mesures.</p> <p>Comptabilité.—Recettes et dépenses d'une maison, comptes, factures, reçus, billets.</p>

PROJET DE PROGRAMME D'ÉTUDES POUR LES

MATIÈRES	PREMIER	
	PREMIÈRE ANNÉE.	DEUXIÈME ANNÉE.
GÉOGRAPHIE.....	Quelques notions.—(Enseignement oral.) Demeure et adresse des parents, du village ou de la ville. Petits exercices sur la distance ; situation relative des différentes parties de l'école. La terre et l'eau. Le soleil (le levant et le couchant). Orientation. Quatre points cardinaux. Accidents du sol connus des enfants. Cause-ries familières et petits exercices préparatoires servant surtout à provoquer l'esprit d'observation chez les petits enfants en leur faisant simplement remarquer les phénomènes les plus ordinaires. Au moyen d'un petit globe : forme de la terre, les jours et les nuits, les saisons. Indiquer sur le globe où se trouve son pays.	Géographie. Etude, avec cartes tracées sur le tableau noir, d'un territoire connu des enfants ; l'école et ses environs, la paroisse, les localités voisines, le comté. (Les enfants écouteront les leçons données aux élèves de troisième année.)
HISTOIRE	Histoire sainte.—Leçons orales.	Histoire sainte —Leçons orales.
DESSIN.....	Sur l'ardoise. — Lignes droites et leur combinaisons les plus simples.	Lignes droites et lignes courbes, leurs combinaisons les plus simples. Croquis à main levée d'objets usuels de formes très simples.
CONNAISSANCES USUELLES.....	Leçons de choses.—Suivre les leçons données aux autres classes.	Leçons de choses.—Suivre les leçons données aux autres classes.

ÉCOLES CATHOLIQUES.—COURS ÉLÉMENTAIRE.—(Suite)

DEGRÉ.	SECOND DEGRÉ.
TROISIÈME ANNÉE.	QUATRIÈME ANNÉE.
Géographie.—Préliminaires.—La province de Québec.—Les autres provinces de la Puissance du Canada, étudiées particulièrement sur les cartes.	Géographie—Le Canada et les autres pays de l'Amérique.—Les continents et les océans. Cartographie, premiers essais.
Histoire sainte.—Etude du livre. Histoire du Canada.—Notions générales, enseignement oral.	Histoire sainte continuée.—Lecture avec explications du "Devoir du chrétien." Histoire du Canada.—Principaux personnages et principaux faits, avec manuel.
Croquis d'après nature.—Formes géométriques et ornementales faciles, au trait.	Croquis d'après nature.—Notions sur les couleurs.
Leçons de choses.—Noms des principales parties du corps humain; des principaux animaux du pays; des plantes servant à l'alimentation ou les plus visibles pour l'enfant (arbres, fleurs, etc.) Noms et usage des objets qui sont sous les yeux de l'enfant (objets servant au vêtement, à l'habitation, au travail). Pierres et métaux d'usage ordinaire. Faire discerner et comparer par l'enfant des couleurs, des nuances, des formes, des longueurs, des poids, des températures, des sons, des odeurs, des saveurs. Agriculture.—Leçons orales.	Leçons de choses.—Les mêmes qu'à la troisième année. Agriculture.—Leçons orales.—Lecture d'un manuel par le professeur et explication du texte

PROJET DE PROGRAMME D'ÉTUDES POUR

MATIÈRES	COURS MODÈLE.	
	CINQUIÈME ANNÉE.	SIXIÈME ANNÉE.
INSTRUCTION MORALE ET RELIGIEUSE.....	Catéchisme. Lecture latine.	Catéchisme. Lecture latine.
LANGUE FRANÇAISE. ...	Lecture expressive.—Compte-rendu de la lecture. Exercices de mémoire.—Récitation de morceaux choisis. Grammaire.—Éléments revus, syntaxe.—Dictées, exercices. Analyse grammaticale, principes généraux d'analyse logique. Art épistolaire.—Lettres familières, lettres d'affaires, récits, descriptions et narrations.	Lecture expressive.—Compte-rendu de la lecture. Récitation de morceaux choisis. Grammaire.—Syntaxe revue. Analyse grammaticale et analyse logique. Préceptes élémentaires de littérature.—Lettres, narrations et descriptions.
LANGUE ANGLAISE..... (Pour les écoles où l'anglais est enseigné comme le français.)	Lecture expressive.—Épellation et définition des mots tirés du livre de lecture.—Dictées, traductions. Comptes-rendus d'anecdotes lues ou racontées par le maître. Art épistolaire.—Lettres, narrations.	Lecture expressive. Dictées, traductions. Comptes-rendus d'anecdotes lues ou racontées par le maître. Grammaire et analyse. Art épistolaire.—Lettres, narrations, descriptions.
ÉCRITURE	Cahiers avec modèles. Cahiers de devoirs journaliers.	Cahiers avec modèles. Cahiers de devoirs journaliers.
MATHÉMATIQUES.....	Fractions ordinaires, fractions décimales et règles composées, revues. Méthode de l'unité, pourcentage élémentaire, intérêt simple. Problèmes variés. Calcul mental. Toisé.—Premières notions. Tenue des livres.—En partie double.	Récapitulation de l'année précédente. Pourcentage et ses applications ; commission, escompte assurance, intérêt, profits et pertes, etc. Problèmes variés. Toisé.—Toisé des surfaces. Tenue des livres.—En partie double.

LES ÉCOLES CATHOLIQUES. —(Suite.)

COURS ACADÉMIQUE.

SEPTIÈME ANNÉE.	HUITIÈME ANNÉE.
Catéchisme.	Catéchisme.
Lecture expressive, éloquence, déclama- tion. Toute la Grammaire.—Analyse logique. Littérature.—Qualités du style.—Figu- res de mots et figures de pensées.— Lettres, narrations, descriptions.	Lecture expressive, éloquence, déclama- tion. Toute la Grammaire.—Analyse logique. Littérature.—Qualités du style.—Figu- res de mots et figures de pensées.— Analyse littéraire.—Lettres, narrations, descriptions.
Lecture et déclamation. Dictées, traduction. Grammaire.—Analyse. Littérature.—Lettres, narrations, des- criptions.	Lecture expressive.—Dictée, traduction. Grammaire. Analyse. Littérature.—Lettres, narrations, descrip- tions.
Cahiers avec modèles. Cahiers de devoirs journaliers.	Cahiers avec modèles. Cahiers de devoirs journaliers.
Pourcentage, revue générale. Racines carrées et racines cubiques. Exercices pratiques. Calcul mental. Toisé des surfaces, revue. Algèbre.—Préliminaires.—Les quatre opérations.—Equations du premier degré. Tenue des livres.—En partie double. Correspondance commerciale.	Revue générale. Exercices variés. Calcul mental. Toisé des surfaces et des solides. Algèbre jusqu'aux équations du second degré inclusivement. Tenue des livres.—En partie double. Correspondance commerciale.

PROJET DE PROGRAMME D'ÉTUDES POUR

MATIÈRES.	COURS MODÈLE.	
	CINQUIÈME ANNÉE.	SIXIÈME ANNÉE.
GÉOGRAPHIE.....	Europe et Asie. Cartographie.	Revue de l'année précédente.— Afrique et Océanie. Revue du Canada. Cartographie.
HISTOIRE.....	Histoire du Canada.—Domination française, Histoire Sainte, revue générale.	Histoire du Canada.—Domination anglaise. Histoire sainte, revue générale.
DESSIN.....	Dessin.	Dessin.
CONNAISSANCES USUEL- LES.....	Leçons de choses et comptes-rendus écrits.—Parler de commerce, d'industrie, de navigation, d'hygiène, etc. Organisation politique et administrative du Canada. Agriculture.—Enseignement oral.	

LES BIENSÉANCES doivent s'enseigner simultanément à tous les élèves placés sous la direction du N.-B.— Dans tout leur enseignement, les maîtres et les maîtresses s'appliqueront à former leurs

LES ÉCOLES CATHOLIQUES.—(Suite).

COURS ACADÉMIQUE.

SEPTIÈME ANNÉE.	HUITIÈME ANNÉE.
Revue générale. Usage des globes. Cartographie.	Revue générale. Globe terrestre et notions orales de cosmographie, Cartographie.
Histoire de l'Eglise, jusqu'aux croisades. Histoire du Canada, récapitulation. Histoire de France, principaux faits.	Histoire de l'Eglise, des croisades aux temps modernes. Histoire d'Angleterre, principaux faits. Histoire des Etats-Unis.
Dessin.	Dessin.
Agriculture.—Enseignement oral.—Cours suivi. Notions élémentaires de philosophie, de physique, de géologie et de botanique. Economie sociale (<i>pour les garçons</i>).—L'organisation politique et administrative du Canada.—Ses produits agricoles, forestiers, miniers et industriels.—Son commerce intérieur et international. Economie domestique (<i>pour les filles</i>).	

même maître au moyen de lectures ou de conversations.
 élèves aux vertus morales, aux bienséances et au bon langage.

Tableau synoptique des matières de l'examen des candidats catholiques à l'enseignement, pour les trois degrés de brevets.

GROUPEMENT DES SPÉCIALITÉS.	BREVET D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.	BREVET D'ÉCOLE MODÈLE.	BREVET D'ACADÉMIE.
Instruction religieuse : * *	—	—	—
LANGUES FRANÇAISE ET ANGLAISE :	Lecture, Grammaire, Dictée-Ecriture, Art épistolaire, Composition.	Lecture, Grammaire, Dictée-Ecriture, Littérature, Composition.	Lecture, Grammaire, Dictée-Ecriture, Littérature. Composition.
LANGUE LATINE :	Lecture latine.	Lecture latine.	Etude du latin facultative.
HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE :	Histoire Sainte, Histoire du Canada, Géographie.	Histoires de France et d'Angleterre, Géographie.	Histoires de l'Eglise, des Etats-Unis, Ancienne et Romaine. Cosmographie.
MATHÉMATIQUES :	Arithmétique, Calcul mental, Comptabilité.	Arithmétique, Calcul mental, Comptabilité.	Arithmétique. Comptabilité, Algèbre, Géométrie, Trigonométrie.
CONNAISSANCES DIVERSES :	Pédagogie, * Lois et règlements scolaires, * Dessin, Agriculture, * Hygiène, * Bienséances, *	Pédagogie, * Lois et règlements scolaires, * Dessin, Agriculture, * Hygiène, * Bienséances, * Organisation politique et administrative du Canada.*	Philosophie, Physique, Géologie, Botanique, Pédagogie, * Lois scolaires, * Dessin, Agriculture, * Hygiène, * Bienséances, * Organisation politique et administrative du Canada. *

* La pédagogie, les lois scolaires, l'agriculture, l'hygiène, les bienséances et ce qui a trait à l'organisation politique et administrative du Canada, ne sont pas étudiés par les élèves à l'aide d'un manuel, mais sont enseignés de vive voix par le professeur. En conséquence, l'aspirant au brevet de capacité devra se préparer sur ces matières à l'aide d'un manuel approuvé par le Conseil de l'Instruction publique.

** La compétence du candidat en instruction religieuse est attestée par un certificat du curé ou desservant de la paroisse.

**PROJET DE PROGRAMME D'EXAMEN POUR LES CANDIDATS
CATHOLIQUES A L'ENSEIGNEMENT.**

I.—BREVET D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

1. INSTRUCTION RELIGIEUSE.

La compétence du candidat est attestée par un certificat du curé ou du desservant de la paroisse.

2. LECTURE FRANÇAISE OU ANGLAISE.

Une page choisie dans l'un des livres de lecture autorisés ; faire attention aux sons, à l'articulation, à l'intonation et à la ponctuation. Compte-rendu du passage lu ; interrogation sur le sens des mots.

3. GRAMMAIRE FRANÇAISE OU ANGLAISE.

Éléments de grammaire et éléments de syntaxe, analyse grammaticale et notions de la proposition.

4. DICTÉE FRANÇAISE OU ANGLAISE.

Dictée élémentaire.

5. ÉCRITURE.

La note d'écriture est donnée sur l'ensemble des épreuves écrites, et plus particulièrement sur la dictée.

6. LITTÉRATURE FRANÇAISE OU ANGLAISE.

Genre ou style épistolaire ; qualités générales de ce style ; différents genres de lettres ; convenances épistolaires.

7. COMPOSITION FRANÇAISE OU ANGLAISE.

Composition d'une lettre sur un sujet donné.

8. HISTOIRE SAINTE.

L'Écriture Sainte ou la Bible ; création du monde ; les premiers patriarches ; le déluge ; les seconds patriarches, de Noé à Abraham ; Jacob et ses fils ; Moïse et Josué ; les Juges et les Rois ; la captivité et le retour ; les Macchabées ; les grands et les petits prophètes.

Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ : incarnation, naissance, enfance, baptême ; vie publique, prédications et miracles ; passion, mort, résurrection et ascension.

La Pentecôte, Église chrétienne ; noms des Apôtres ; saint Étienne, saint Paul, les quatre Évangélistes.

9. HISTOIRE DU CANADA.

Régime français.—Étendue du Canada ; découvertes successives ; les Indiens ; Compagnie des Cent-Associés ; gouvernement royal, les gouverneurs ; les missionnaires ; faits militaires par suite des conflits entre la France et l'Angleterre ; traités d'Utrecht et d'Aix-la-Chapelle ; Guerre de Sept-Ans ; détails sur la cession du Canada à l'Angleterre, traité de Paris.

Régime anglais, en quatre périodes.—1° De 1763 à 1791 : état du pays ; Acte de Québec, Acte constitutionnel ; les Loyalistes.—2° De 1791 à 1841 : gouvernement, guerre de 1812 ; événements militaires de 1837.—3° De 1841 à 1867 : Acte d'Union, siège du gouvernement ; succession des gouverneurs généraux.—4° Depuis 1867 :

Constitution du " Dominion " du Canada ; les provinces à l'origine, additions subséquentes ; succession des gouverneurs-généraux.—La province de Québec depuis la Confédération ; succession des lieutenants-gouverneurs ; population.

10 GÉOGRAPHIE.

Généralités ; les trois continents ; les cinq parties du monde, leurs divisions, les principaux états et leurs capitales ; les cinq océans, mers, golfes, détroits ; grands cours d'eaux ; principales chaînes de montagnes ; principaux pays, grandes villes.

Amérique du Nord ; Canada et Etats-Unis ; lacs et cours d'eau ; climat, sol et principales productions ; principaux canaux et principaux chemins de fer ; navigation ; population et commerce.—Tracé des cartes dans leurs lignes générales.

11. ARITHMÉTIQUE.

Numération, chiffres arabes et chiffres romains. Calcul : opérations ordinaires sur des nombres simples ; monnaies usuelles, poids et mesures ; règles composées ; fractions ordinaires et décimales. Méthode de l'unité ; pourcentage, non compris l'intérêt composé ; problèmes d'application.

12. CALCUL MENTAL.

Problèmes simples et usuels résolus par calcul mental.

13. COMPTABILITÉ.

Comptabilité en partie simple ; livres qu'elle comporte, rapports entre les divers livres. Solde d'un compte. Inventaire. Billets. Factures.

14. PÉDAGOGIE.

Qualités que doit avoir l'instituteur ; différence entre l'instruction et l'éducation ; discipline ; relations avec les élèves, avec leurs parents, avec les autorités civiles ou religieuses. Méthodes et modes d'enseignement ; classement des élèves ; méthodes spéciales à suivre dans l'enseignement des diverses branches du programme des écoles élémentaires. Ce que comporte le programme du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique pour les écoles élémentaires.

15. LOIS ET RÈGLEMENTS SCOLAIRES.

Département de l'Instruction publique, personnel et attributions. Conseil de l'Instruction publique, ses comités ; inspecteurs et visiteurs d'écoles ; bureau d'examineurs pour les candidats ou aspirants à l'enseignement. Municipalités et arrondissements scolaires. Ecoles dissidentes. Commissaires et syndics d'écoles ; secrétaires-trésoriers. Taxe scolaire, rétribution mensuelle. Fonds de pensions.—Règlements du comité catholique.

16. DESSIN.

Tracé élémentaire à main levée ; représentation, au simple trait, d'objets usuels.

17. AGRICULTURE.

Les espèces de terre, cultures qui leur conviennent. Amélioration du sol, amendements, drainage ; fumiers, plâtre, engrais chimiques. Assolement, exemple d'un plan d'assolement. Grains de semence, nettoyage ; mauvaises herbes ; foins ; culture des légumes, arbres fruitiers.—Travaux agricoles, instruments aratoires, époque des travaux ; fumure, labour ; semailles, récolte, battage.—Animaux domestiques.—Lait, beurre, fromage ; œufs, légumes, fruits.

18. HYGIÈNE.

Importance de l'hygiène. Propreté, alimentation et habitation.

19. BIENSÉANCES.

Propreté du corps, des habits et des objets dont on fait usage. Maintien et bonne tenue, à la maison et au dehors.

II.—BREVET D'ÉCOLE MODÈLE.

Toutes les matières exigées pour le brevet d'école élémentaire sont obligatoires pour le brevet d'école modèle.

1. INSTRUCTION RELIGIEUSE.

Même note que pour le programme du brevet d'école élémentaire.

2. LECTURE FRANÇAISE OU ANGLAISE.

Lecture expressive d'une page choisie d'un morceau, en prose ou en vers, dans l'un des livres de lecture autorisés, et d'une fable de La Fontaine ; compte-rendu de la lecture. Observation des règles de la prononciation et de la ponctuation.

3. GRAMMAIRE FRANÇAISE OU ANGLAISE.

Grammaire, syntaxe. Analyse grammaticale et analyse logique.

4. DICTÉE FRANÇAISE OU ANGLAISE.—ÉCRITURE.

Dictée.

5. LITTÉRATURE FRANÇAISE OU ANGLAISE.

Qualités générales du style ; divers genres de styles, leurs qualités particulières ; figures de mots, figures de pensées. Genres de composition en prose et en vers.

6. COMPOSITION FRANÇAISE OU ANGLAISE.

Composition littéraire sur un sujet donné.

7. HISTOIRE DE FRANCE.

La Gaule primitive ; domination romaine ; les Francs ; Clovis, Charlemagne. Les Capétiens, régime féodal ; les Croisades ; saint Louis, Jeanne d'Arc, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV et son siècle. Révolution française. Premier empire. Restauration. Monarchie de juillet. Seconde république. Deuxième empire. Troisième république.

8. HISTOIRE D'ANGLETERRE.

Les Iles Britanniques, temps primitifs ; domination romaine ; saint Augustin ; les Anglo-Saxons et l'Heptarchie ; Invasion danoise ; dynastie saxonne, Alfred le Grand ; Canut Ier et les autres princes danois ; Edouard le Confesseur. Guillaume le Conquérant et les autres rois normands ; dynasties des Plantagenets ; saint Thomas de Cantorbéry ; Guerre dite de Cent-Ans avec la France ; Henry VIII et les autres Tudors ; la Réforme. Charles Ier et les autres Stuarts ; Révolution de 1688 ; dynastie de Hanovre ; Colonies anglaises ; Etats-Unis d'Amérique ; Empire Indien ; Canada ; Australie. Mouvement d'Oxford.

9. GÉOGRAPHIE.

Comme au programme pour le brevet d'école élémentaire, avec notions spéciales sur la géographie des diverses parties du monde et de leurs principaux états.—Tracé des cartes.

10. ARITHMÉTIQUE.

Comme au programme pour le brevet d'école élémentaire, et, en plus : Puissances et racines ; intérêts composés. Toisé des surfaces.

11. CALCUL MENTAL.

Comme au programme pour le brevet d'école élémentaire.

12. COMPTABILITÉ.

Comme au programme pour le brevet d'école élémentaire, et, en plus : Comptabilité en partie double ; bilan, traites, chèques, billets.

13. PÉDAGOGIE.

Comme au programme pour le brevet d'école élémentaire, et, en plus : Conditions que doivent présenter les maisons d'école, devoir de l'instituteur en rapport avec l'hygiène scolaire, matériel et mobilier d'enseignement, ce que comporte le programme du comité catholique pour les écoles élémentaires et modèles.

14. LOIS ET RÈGLEMENTS SCOLAIRES.

Comme au programme pour le brevet d'école élémentaire et, en plus : Evaluation des propriétés imposables ; fonds des écoles.

15. DESSIN.

Comme au programme pour le brevet d'école élémentaire et, en plus : Croquis perspectif, à vue, d'un solide ou d'un objet usuel (au trait).—Notions sur les couleurs complémentaires, sur les tonalités et sur les nuances.

16. AGRICULTURE.

Comme au programme pour le brevet d'école élémentaire.

17. HYGIÈNE.

Importance de l'hygiène. Notions et préceptes relatifs à l'air qu'on respire, à l'eau et aux boissons, aux aliments et aux médicaments, à la propreté du corps et de l'habitation, aux vêtements et au logement, à la température, au travail et aux exercices corporels, au repos et au sommeil, aux maladies et aux épidémies, à la culture intellectuelle et morale.

18. BIENSÉANCES.

Comme au programme pour le brevet d'école élémentaire et, en plus : Règles et usages de la civilité et de l'étiquette, dans les repas, les visites, les promenades ; conduite à tenir dans les cérémonies religieuses.

III.—BREVET D'ACADÉMIE.

Les connaissances exigées pour les brevets d'école élémentaire et d'école modèle sont obligatoires pour le brevet d'académie.

1. INSTRUCTION RELIGIEUSE.

Même note que pour les programmes des brevets d'école élémentaire et d'école modèle.

2. LECTURE FRANÇAISE OU ANGLAISE.

Comme au programme pour le brevet d'école modèle.

3. GRAMMAIRE FRANÇAISE ET ANGLAISE.

Toute la grammaire. Analyse grammaticale et analyse logique.

4. DICTÉE FRANÇAISE OU ANGLAISE.—ÉCRITURE.

Dictée sur les difficultés de la langue.

5. LITTÉRATURE FRANÇAISE OU ANGLAISE.

Comme au programme pour le brevet d'école modèle, et, en plus : Analyse littéraire et notions d'histoire de la littérature.

6. COMPOSITION FRANÇAISE OU ANGLAISE.

Composition littéraire sur un sujet donné.

7. LANGUE LATINE.

Enseignement facultatif.—Lecture et traduction d'un passage donné : interrogations sur ce passage pris comme texte.

8. HISTOIRE ANCIENNE ET HISTOIRE ROMAINE.

Grèce : Mythologie ; quelques-unes des divinités de premier ordre. Les trois expéditions nationales des Grecs.—Licurgue, Solon, Guerres médiques. — Miltiade, Aristide, Thémistocle, Léonidas (sans entrer dans les détails et sans attacher d'importance aux personnages secondaires). Périclès, guerres du Péloponèse. Alexandre et ses conquêtes.

Rome : Fondation de Rome. Les rois (simple résumé.)—La république,—Les consuls—Les Décemvirs. Petit résumé des guerres puniques. Cicéron, César, L'Empire.—Les noms des principaux empereurs romains ; quelques événements de leurs règnes. Constantin donne la paix à l'Eglise.—Division de l'empire romain. l'empire d'Occident tombe en 476. Chute de l'empire d'Orient en 1453.

9. HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

La Pentecôte—Les Gentils appelés à l'Évangile—Vocation de saint Paul—Les persécutions générales—Constantin ou la paix de l'Église—Tertullien—Origène—Saint Justin—Les principales hérésies des cinq premiers siècles—Conciles généraux qui les ont condamnées—Les Pères de l'Église—Vie monastique—Saint Antoine, en Orient—Saint Benoît, en Occident—Conversion des peuples barbares—Schisme grec : Photius—Querelle des investitures—Les croisades : principaux faits et personnages. Résultats—Les hérésies albigeoises : saint Dominique—Grand schisme d'Occident—La réforme ; Luther, Calvin, Henri VIII—Le Concile de Trente—Guerres de religion—Saint Ignace de Loyola—L'Église en Amérique—Premiers missionnaires—Premier évêque—Saint Vincent de Paul—Le jansénisme—Constitution civile du clergé—Concordat de Pie VII et de Napoléon—Grégoire XVI—Pie IX—Proclamation des dogmes de l'Immaculée-Conception et de l'infailibilité du pape—Concile du Vatican—Invasion des États Pontificaux—Léon XIII.

10. HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS.

Premières colonies anglaises ; impôt du timbre ; guerre de l'Indépendance (1775-1783) ; appui de la France et de l'Espagne ; capitulation de Yorktown (1781) ; paix de Paris (1783).—Les treize États unis ; Washington ; constitution de 1787, en vigueur le 4 mars 1789. Etablissement du diocèse de Baltimore et progrès du catholicisme. Acquisitions sur la France, l'Espagne, le Mexique et la Russie.—Les États-Unis pendant le blocus continental de Napoléon Ier ; guerre de 1812 à 1815.—Doctrines Monroe (1823). Guerre de la Sécession (1861-1865).

11. GÉOGRAPHIE.

Comme au programme pour le brevet d'école modèle.

12. COSMOGRAPHIE.

Sphère céleste, ses pôles, méridiens. Mouvement apparent des étoiles ; constellations ; nébuleuses ; voie lactée. Distance du soleil à la terre ; ses dimensions ; son

mouvement journalier apparent. Forme et dimensions de la terre ; ses pôles, méridiens, équateur et parallèles. Latitude et longitude d'un lieu. Rotation de la terre ; mouvement annuel autour du soleil ; écliptique ; position de l'axe ; équinoxes et solstices.—Année civile et astronomique.—Calendrier.

Distance de la lune à la terre ; son mouvement autour de la terre ; ses phases.—Eclipses de soleil et de lune.—Les marées.—Caractères distinctifs des planètes parmi les étoiles.—Les huit planètes principales.

Lois de Kléper et de Newton.—Les comètes.

13. ARITHMÉTIQUE.

Complète, théorique et pratique.

14. ALGÈBRE.

Préliminaires, signes algébriques, quantités positives et négatives, termes semblables, leur réduction. Calcul algébrique, règles des signes ; exposants. Égalité, identité, équation. Résolution d'équations du premier degré à une seule inconnue. Résolution d'équations du premier degré à deux inconnues. Problèmes d'application.

15. GÉOMÉTRIE.

Définitions générales, figures ; lignes, surface, volumes ; lignes droites, brisées, courbes, angles ; droites, parallèles, perpendiculaires, obliques ; circonférence et droites qui s'y rapportent. Triangle, parallélogramme, trapèze, polygone, cercle. Construction et propriétés de ces figures. Figures semblables, lignes proportionnelles.

Évaluation de l'aire des figures ci-après : carré, rectangle, parallélogramme, losange, trapèze, triangle, quadrilatère et polygone, cercle et secteur de cercle, anneau circulaire et secteur d'anneau circulaire, segment de cercle. Problèmes d'application.

Les points, les droites et les plans dans l'espace ; définition, surface et volume des principaux corps géométriques : cube, parallépipède rectangle ou obliquangle, prisme et cylindre, pyramide, cône, tronc de pyramide ou de cône à bases parallèles ; sphère, secteur sphérique, onglet sphérique, segments sphériques à bases parallèles.—Formule simple et générale de Simpson pour les volumes compris entre deux bases parallèles. Problèmes d'application.

16. TRIGONOMÉTRIE.

Les six éléments d'un triangle ; objet de la trigonométrie ; fonctions trigonométriques d'un même angle ; relations fondamentales ; table des fonctions trigonométriques. Propriété des triangles rectangles et des autres triangles. Résolution des triangles dans les divers cas qui peuvent se présenter. Application à des exemples.

17. PHILOSOPHIE.

LOGIQUE.—Préliminaire : Objet et division de la philosophie. Idées, jugement ou proposition, raisonnement, syllogisme et autres formes de raisonnement (modes, figures et règles) ; sophisme et paralogisme ; méthodologie ; analyse et synthèse, induction et déduction ; méthodologie appliquée à l'enseignement.

MÉTAPHYSIQUE.—Dynamilogie : Facultés de l'âme ; intellect, volonté, sensibilité (organes de la sensibilité ; les sens).

Antropologie.—Union de l'âme et du corps, immatérialité et immortalité de l'âme humaine.

Ontologie.—L'être ; vérité, bonté et beauté des êtres ; substance et accidents.

Théodicée.—Dieu, son existence, sa nature, ses attributs ; Dieu créateur ; sa Providence, son action sur les individus et sur les sociétés.

MORALE—Fin dernière de l'homme ; nature et règle des actes humains ; droits et devoirs de l'homme ; société domestique ; société civile ; droit international.

18. PHYSIQUE.

Réflexion et réfraction de la lumière.—Image des miroirs, plans.—Lentilles convergentes et divergentes.—Dispersion de la lumière blanche.

Aimant naturel et artificiel.—Boussole.—Électrisation par le frottement.—Pile ordinaire des télégraphes.—Bobines d'induction.—Principes des dynamos et des moteurs électriques.—Principales applications.—Télégraphe.—Téléphone.

Vents.—Nuages.—Pluie et neige.—Cyclones.—Orages d'été.—Paratonnerres.

Propriétés générales des corps.—Notions générales sur la pesanteur.—Principe d'Archimède et ses principales applications.—Pression des liquides sur les vases qui les contiennent.—Atmosphère, sa composition, pression qu'elle exerce.—Baromètre.—Pompe aspirante et foulante.—Aérostats.—Notions sur la nature du son.—Sa réflexion, écho.

Thermomètres.—Principales applications du pouvoir conducteur des corps.—Fusion et ébullition.—De quoi dépend la pression de la vapeur, applications pratiques.

19. GÉOLOGIE.

Ecorce terrestre.—Formation et dimensions de la terre.—Répartition des continents et des mers.—Désagrégation des roches.—Action de l'atmosphère, de la pluie et des eaux courantes.—Action des glaciers.—Formation des sédiments ; chaleur centrale ; volcans.—Tremblements de terre.—Variation actuelle du niveau des rivages.—Changements des niveaux océaniques dans la province de Québec attestés par les dépôts superficiels.—Méthode pour déterminer l'âge des terrains.—Les fossiles.—Grandes divisions géologiques.—Age et origine des montagnes de la province de Québec.—Origine de la plaine du Saint-Laurent.

20. BOTANIQUE.

Caractères des plantes.—Tissus élémentaires ; parties de la plante. Racine, ses fonctions et ses usages.—Tige, ses fonctions ; structure des tiges ligneuses. Feuilles, leurs fonctions ; idée générale de la nutrition des végétaux.—Fleur, parties, fonctions.—Fruit, espèces ; graine, parties ; embryon ; dissémination des graines.—Germination, conditions nécessaires à la germination ; changements subis par la graine pendant la germination.

21. PÉDAGOGIE.

Comme au programme pour le brevet d'école modèle, et, en plus : Ce que comporte le programme du comité catholique pour les écoles élémentaires, modèles et académiques.

22. LOIS ET RÈGLEMENTS SCOLAIRES.

Comme au programme pour le brevet d'école modèle, et, en plus : Actions judiciaires et amendes ; éducation supérieure, subventions, écoles normales, écoles de fabrique. Bibliothèques de paroisse.

23. DESSIN.

Comme au programme pour le brevet d'école modèle, et, en plus : Croquis perspectif, à vue, d'un solide ou objet usuel (ombré). Mise au net, au crayon, d'après échelle,

à l'aide de la règle, de l'équerre, du compas et du rapporteur, d'un croquis coté géométral et d'un solide géométrique. Premiers principes de composition ornementale (disposition, répétition, alternance, symétrie, convenance, style, etc.). Notions pratiques d'harmonie des couleurs, harmonie analogique, harmonie contrastante.

24. AGRICULTURE.

Comme au programme pour le brevet d'école élémentaire.

25. HYGIÈNE.

Comme au programme pour le brevet d'école élémentaire.

26. BIENSÉANCES.

Comme au programme pour le brevet d'école modèle.

L'honorable M. Ouimet, secondé par Mgr l'archevêque de Montréal, propose l'adoption de la motion suivante :

“ Attendu qu'il est important d'établir une école normale de filles, à Montréal, pour l'enseignement de la pédagogie, qu'une école normale de filles soit établie à Montréal, en conformité de la loi et des règlements scolaires, et mise sous la direction des sœurs de la Congrégation.

M. L. Gouin propose en amendement : “ Qu'une école normale catholique de filles soit établie, dans la région de Montréal, en conformité de la loi et des règlements scolaires.”

L'amendement étant mis aux voix, ont voté :

Contre : — Le Surintendant,

Mgr l'archevêque d'Ottawa,
 “ “ de Montréal,
 “ l'évêque de Pembroke,
 “ “ de Nicolet,
 “ “ de Rimouski,
 “ “ de Valleyfield,
 “ “ de Chicoutimi,

Mgr C.-A. Marois,
 M. le chanoine Baril,
 “ “ “ O'Donnell,

M. l'abbé Roy,
 L'hon. M. Masson,
 “ M. Ouimet,

M. Murphy,
 M. Crépeau,
 M. Gray,
 M. Leprohon,
 M. Stenson.

(19)

Pour : — L'hon. M. Langelier,
 M. Gouin.

(2)

La motion principale est adoptée sur la même division renversée.

Lecture d'un rapport spécial du secrétaire du Bureau central des examinateurs catholiques sur les résultats du premier examen que le Bureau a fait subir aux aspirants aux brevets de capacité pour l'enseignement.

Mgr l'évêque de Valleyfield propose, et il est résolu : " Que l'examen du Bureau central des examinateurs catholiques ait lieu à l'avenir du 20 au 30 juin de chaque année, la date exacte du premier jour de l'examen devant être fixée par le Bureau central."

Séance du 15 septembre 1898.
(Après-midi).

Présents :

M. le Surintendant, président,
Mgr l'archevêque d'Ottawa,
" " de Montréal,
" l'évêque de Pembroke,
" " de Nicolet,
" " de Rimouski,
" " de Valleyfield,
" " de Chicoutimi,

Mgr C.-A. Marois,
M. le chanoine Baril,
M. le chanoine O'Donnell,
M. l'abbé Roy,
L'honorable M. Masson,
" M. Ouimet,
M. P.-S. Murphy,
M. Eug. Crépeau,
M. H.-R. Gray,
M. le docteur Leprohon,
M. M.-T. Stenson,
M. L. Gouin.

M. le Surintendant donne communication d'une lettre de Mgr J.-C.-K. Laflamme, par laquelle il demande au comité de garantir une indemnité annuelle de deux cents piastres à chacun des membres du Bureau central dont il est le président. Le comité n'ayant pas encore reçu le rapport des recettes et des dépenses du Bureau pour l'année courante, remet la prise en considération de cette demande à sa session du mois de mai prochain.

Sur proposition de Mgr l'évêque de Valleyfield, il est résolu : " Que le second paragraphe de l'article 7 des règlements concernant le Bureau central soit amendé de manière à se lire comme suit :

" 2° Un extrait baptistaire ou toute autre preuve satisfaisante constatant qu'il est âgé d'au moins dix-huit ans révolus, si c'est un garçon, et de seize ans, si c'est une fille, ou qu'il aura atteint cet âge au premier d'août qui suivra la date de l'examen."

Lecture d'une lettre de M. P.-M.-A. Genest au sujet de la publication de cartes géographiques de la province de Québec et du Dominion du Canada.

Sur proposition de M. le docteur Leprohon, la communication de M. Genest et la carte qu'il soumet sont référées au sous-comité des livres de classe, à sa prochaine réunion.

Il est résolu :

" Que ce comité, reconnaissant l'importance qu'il y a pour la Province de Québec de prendre part à l'exposition universelle de Paris, en 1900, recommande très fortement à

“ toutes les maisons d'éducation de répondre à l'appel d'y participer qui leur sera adressé par le Surintendant.”

Il est aussi résolu, sur proposition du Surintendant :

“ Que le programme d'examen pour les candidats catholiques à l'enseignement, tel qu'adopté à cette session, soit substitué à celui faisant partie des règlements concernant le bureau central des examinateurs catholiques, sanctionné par arrêté ministériel du 13 mai 1898.”

“ Que l'article 117 des règlements de ce comité soit amendé en y ajoutant : “ et un exemplaire de chacun des livres de classe approuvés, en usage dans la municipalité. ”

Le comité recommande que la somme de cent piastres qui avait été retranchée du traitement de M. l'inspecteur Thibault lui soit remise pour l'avenir, et qu'une gratification équivalente à six mois du traitement qu'il recevait soit accordée à M. Ambroise Tétreault, ex-inspecteur d'écoles.

Proposé par Mgr l'évêque de Chicoutimi, secondé par M. Stenson, et résolu :

“ Que ce comité recommande au gouvernement que le salaire de M. l'inspecteur Savard soit élevé à onze cents piastres, à raison de l'étendue de son district d'inspection, des dépenses de voyages qu'il doit encourir et du zèle qu'il a déployé durant ses vingt-cinq années de service comme inspecteur.”

Proposé par M. H.-R. Gray, secondé par M. Stenson, et résolu : “ Que le traitement annuel de M. Lippens soit augmenté de cent piastres.”

Le comité recommande, de plus, sur proposition de l'honorable M. Ouimet, que le traitement de M. l'inspecteur Tanguay soit augmenté de cent piastres.

Le comité prend communication d'un rapport de M. l'inspecteur Dubeau au sujet d'un concours qu'il a fait faire, cette année, par les élèves des écoles de son district d'inspection.

Lecture d'une lettre par laquelle le révérend M. Quinlivan fait connaître l'établissement d'un “ High school ” pour les catholiques de Montréal. Le comité apprend avec plaisir qu'il est question de fonder, à Montréal, une école supérieure anglaise pour les catholiques, et il sera heureux de la favoriser en lui accordant l'octroi que ses ressources lui permettront, comme il le fait déjà pour les institutions dont les services sont reconnus.

Le comité accorde aux maisons d'éducation suivantes l'autorisation de porter le titre d'académie : Le couvent de St-Sylvestre, comté de Lotbinière ; celui de Ste-Scholastique, comté des Deux-Montagnes ; l'école modèle des garçons de Ste-Martine, comté de Châteauguay.

Le comité ne peut donner le titre d'académie à l'école modèle des garçons du village d'Upton avant d'avoir obtenu de plus amples renseignements de l'inspecteur chargé de visiter cette institution.

Le comité n'ayant pas de fonds à sa disposition pour aider à la construction ou à la réparation des maisons d'écoles, ne peut prendre en considération les diverses demandes qui lui sont soumises à cette fin.

Le Surintendant reçoit instruction de payer aux commissaires d'écoles de St-Hubert, comté de Chambly, les subventions qui ont été retenues, moins dix pour cent.

Séance du 16 septembre 1898.
(Avant-midi.)

Présents :

M. le Surintendant, président,
Mgr l'archevêque de Montréal,
" l'évêque de Pembroke,
" " de Nicolet,
" " de Rimouski,
" " de Valleyfield,
" " de Chicoutimi,
Mgr Marois,
M. le chanoine Baril,
" " O'Donnell,
M. l'abbé Roy,
L'honorable M. Masson,
" Ouimet,
M. P.-S. Murphy,
" Eug. Crépeau,
" le docteur Leprohon,
" M.-T. Stenson.

M. le Surintendant produit un rapport statistique détaillé préparé par M. le chanoine O'Donnell, inspecteur ecclésiastique du diocèse de Saint-Hyacinthe.

Le comité commence la distribution des subventions sur le fonds de l'Education supérieure.

Séance du 16 septembre 1898.
(Après-midi.)

Présents : M. le Surintendant, président,
Mgr l'archevêque de Montréal,
" l'évêque de Rimouski,
" " de Chicoutimi,
" Marois,
M. le chanoine Baril,
" " O'Donnell,
" l'abbé Roy,
L'honorable M. Masson,
" " Ouimet,
M. P.-S. Murphy,
M. le docteur Leprohon,
M. M.-T. Stenson.

Le comité termine la distribution du fonds de l'Education supérieure, et il est résolu que les académies et les écoles modèles qui, pendant deux ans de suite, n'auront pas eu d'élèves dans le cours académique ou le cours modèle respectivement, perdront leur titre.

Afin de ne pas dépasser le montant mis à sa disposition, le comité autorise le Surintendant à faire une réduction proportionnelle sur les allocations dépassant \$25.00 qu'il vient de faire aux maisons d'éducation supérieure.

Le comité fait la distribution du fonds des municipalités pauvres, puis il recommande que les listes de distribution soient soumises à l'approbation du gouvernement, conformément à la loi.

Et le comité s'ajourne.

L'Archevêque de Québec

Nous apprenons avec bonheur que Mgr Bégin est parfaitement remis d'une grave indisposition qui a causé des inquiétudes sérieuses à ses diocésains.

AVIS IMPORTANTS

Nous prions les personnes qui ont reçu les livraisons de septembre et d'octobre 1898, de bien vouloir payer leur abonnement au plus tôt. La revue n'est adressée gratuitement qu'aux écoles sous contrôle. Que l'on veuille croire que l'aide que le gouvernement nous accorde ne nous dispense pas d'avoir besoin du concours du public. Le gouvernement nous accorde \$1.00 par école, soit ; mais en retour, nous lui donnons pour la valeur de son octroi.

Les abonnements qui prennent fin avec la livraison de novembre doivent être renouvelés d'ici au 1er décembre prochain.

Nous espérons que ce premier avis suffira.

Faute d'espace, nous remettons à plus tard la publication de plusieurs correspondances. Que nos amis veuillent bien nous pardonner ces retards involontaires.

Notre article : *Le sort de l'Instituteur*, a été accueilli avec une bienveillance marquée par la grande presse : *La Patrie*, *La Minerve* et le *Pionnier* de Sherbrooke, notamment.

PEDAGOGIE

DE L'ART D'ENSEIGNER AUX COMMENÇANTS

L'art de bien enseigner aux commençants n'est pas aussi facile qu'on le croit généralement. C'est une grande erreur de penser que pour *faire la classe aux petits*, l'institutrice en sait toujours assez long. A ce sujet, nous lisons récemment dans une revue pédagogique de Paris (1) les recommandations suivantes, empruntées à Mme de Maintenon, dont le jeune personnel de nos écoles élémentaires tirera peut-être quelque profit.

1° Il faut *se garder d'embrasser trop de matières*, les petits enfants n'étant pas capables d'une longue attention. Leur intelligence, aussi, est courte et ne peut concevoir qu'un bien petit nombre d'idées à la fois, encore faut-il qu'elles soient relatives au même objet. Les adultes sont trop portés à croi-

(1) *L'Instruction primaire*.

re, quand ils s'adressent aux petits, qu'ils ont affaire à des cerveaux pareils au leur ; ils ne s'imaginent pas que ce qui est clair pour eux puisse ne pas l'être pour des esprits beaucoup plus jeunes, et, par suite beaucoup moins développés et exercés. Ils leur parlent comme ils parleraient à des hommes, et se montrent tout étonnés de ne pas en être entendus. C'est une erreur à laquelle se laissent aller presque tous les jeunes gens qui débutent dans la carrière pédagogique. Tout ce qu'ils savent leur paraît d'un égal prix ; ils ne se résignent pas, dans leurs leçons, à en sacrifier la moindre part. Ils ne se souviennent pas qu'ils l'ont appris parcelle par parcelle, dans un long espace d'années, à la faveur du développement progressif de leur intelligence. Pourtant la première règle de l'enseignement, c'est de choisir, pour chaque sujet, non pas même tout ce qui peut être compris, mais seulement ce qui peut être compris et retenu des élèves auxquels on s'adresse.

2° *Il ne faut pas que la maîtresse parle trop*, sinon elle lassera bien vite la patience et l'intérêt de ses petits auditeurs. Qu'elle s'applique, au contraire, à *les faire parler eux-mêmes* le plus qu'il est possible ; elle en retirera de grands avantages. D'abord elle s'assurera s'ils la suivent et la comprennent. Ensuite, elle donnera satisfaction à leur besoin d'activité, leur rendant par là le séjour de la classe agréable ; elle verra leurs facultés naturelles se fortifier en raison de l'exercice qu'elle leur procurera ; enfin elle s'épargnera elle-même bien des fatigues inutiles dans un état qui en comporte tant d'inévitables.— Ce ne sont pas des leçons qu'il faut faire dans les classes enfantines ; ce sont des entretiens familiers et libres, comme ceux qu'une mère peut avoir avec ses petits. Le rôle de l'institutrice est de les diriger sans les contraindre.

3° La maîtresse doit *éviter de parler pour soi*, pour s'enchanter de sa propre parole. Elle doit bien se dire que les mots savants et les belles images sont perdus pour ses élèves, et qu'un seul terme incompris suffit pour jeter le désarroi ou l'obscurité dans un esprit qui commençait à s'ouvrir à la lumière. Donc, pas de phrases prétentieuses ni d'expressions à effet, pas d'*éloquence* intempestive, pas de *divorce éternel avec le péché*. (Mme de Maintenon reproche à Mme de Gruel d'avoir employé ces mots dans une explication de l'*Evangile*.) Ce serait le comble de la maladresse et du ridicule. Rien que des mots puisés dans le vocabulaire même de l'enfant. Quand ce vocabulaire a cessé de suffire, on l'augmente petit à petit au fur et à mesure des besoins, en donnant de chaque terme nouveau qu'on emploie une explication aussi concrète que possible. La meilleure de toutes, c'est, quand on le peut, de faire voir l'objet ou de figurer l'idée matériellement.

4° Enfin, il faut *paraître enjouée* avec les enfants, et ne point leur parler d'un ton "sérieux et chagrin". Ils n'aiment pas les personnes tristes et s'en éloignent le plus qu'ils peuvent. Comment se plairont-ils dans l'école, qui est déjà un lieu de contrainte pour eux, si, dès l'entrée, l'aspect sévère de la maîtresse en bannit toute joie. Comment fera-t-elle, à son tour, la conquête de leurs cœurs, ce qui est la première condition de son succès ? Il faut que les petits enfants sentent autour d'eux une atmosphère de tendresse qui les dispose à la confiance et à l'obéissance spontanée, volontaire. Mais ils ne croiront jamais à votre tendresse si vous n'êtes pas gaie avec eux, qui sont gais naturellement. Ici encore, le modèle à proposer à l'institutrice, c'est la

mère de famille, qui met de côté ses soucis et ses chagrins pour chanter et rire avec ses petits, et abandonne plus d'une fois une occupation sérieuse pour se mêler à leurs jeux.

C. J. M.

Quelques réflexions relatives à l'enseignement primaire

(Résumé d'une conférence donnée devant la *Dominion Educational Association*, en session à Halifax, les 2, 3, 4 et 5 du mois d'août dernier, par M. J.-O. Cassegrain, de l'École normale Jacques-Cartier, Montréal.)

Au commencement de sa conférence, M. Cassegrain s'est exprimé ainsi :

“ Permettez-moi, avant d'entamer mon sujet, de remercier bien sincèrement ceux qui m'ont prié de prendre la parole devant un auditoire aussi distingué. C'est un honneur auquel j'étais loin de m'attendre, et qui serait bien propre à me causer quelque embarras si je ne parlais à des personnes qui suivent la même carrière que moi. Mais dans de semblables circonstances, je sens que je suis au milieu d'amis, et que je puis compter d'avance sur votre sympathie.”

Puis il est entré dans son sujet :

“ La question de l'éducation est une de celles qui ont le singulier privilège d'être toujours actuelles ; c'est un champ dont les limites semblent reculer à mesure qu'on l'explore davantage. Aussi, voyons-nous, en parcourant l'histoire, que les hommes sérieux de tous les pays et de tous les temps s'en sont occupés. Vous trouverez donc tout naturel que devant une association du genre de celle-ci, je vous parle d'enseignement. N'allez pas croire, cependant, que je veuille vous faire subir un cours régulier de pédagogie. Non, mes intentions sont beaucoup plus modestes : je ne vous ferai part que de *quelques réflexions relatives à l'enseignement primaire*, car je suis convaincu que, dans une occasion comme celle qui nous réunit en ce moment, les études les plus courtes sont, sinon les mieux faites du moins les plus goûtées.

“ *Importance de l'enseignement primaire.—Nécessité de s'y préparer.*—L'enseignement primaire, comme chacun le sait, est la base de tout système d'éducation, et par cela même son importance est capitale. Si cet enseignement s'appuie sur un principe faux, ou s'il renferme quelque défectuosité, les suites en sont plus ou moins désastreuses ; car si l'esprit de l'enfant est mal dirigé dès le commencement, il devient extrêmement difficile de rectifier son jugement et de lui faire prendre une direction rationnelle. Au contraire, si cet enseignement repose sur un fondement solide, si celui qui le donne possède une connaissance suffisante de la pédagogie, alors les premières notions que l'enfant acquiert sont adaptées à son degré d'intelligence, il y a harmonie entre l'instruction qu'il reçoit et l'état de ses facultés. De là, la nécessité pour l'instituteur d'être bien renseigné sur les méthodes d'enseignement, et de connaître la marche de la nature dans le développement organique de l'enfant.

“ Qu'on me permette de citer ici mon expérience personnelle. Je suis professeur dans une école normale, et, de plus, c'est moi que l'on a chargé

de faire subir l'examen d'admission à ceux qui désirent suivre les cours de l'institution. Eh ! bien, j'ai toujours constaté que ceux des candidats dont l'examen est faible—par suite de l'absence de méthode dans leurs études préalables—éprouvent beaucoup de difficultés à faire leurs classes, en dépit des soins spéciaux qu'ils reçoivent de leurs nouveaux professeurs. La raison de tout cela, c'est que la base fait défaut chez ces jeunes gens. Puis, à moins de grands talents soutenus par un travail persévérant, la plupart d'entre eux finissent par se décourager, ou ne font que des études tronquées, et sont inhabiles à diriger une école.

“ Il en est tout autrement des élèves qui ont reçu un enseignement rationnel dès le début : leur jugement est droit, ils procèdent avec méthode et poursuivent leurs études avec succès. De tels sujets deviennent des maîtres précieux, qui font honneur à leur carrière ainsi qu'à la maison qui les a formés.”

“ De la nécessité de recevoir un entraînement rationnel, complet, avant de se livrer à l'enseignement, découle naturellement la nécessité des écoles normales. C'est dans ces institutions que les futurs instituteurs vont puiser le savoir qu'ils doivent posséder ; c'est là, *surtout*, qu'ils s'initient à la science si difficile d'enseigner, que leurs aptitudes sont étudiées et développées avec soin. Car, dans la collation d'un diplôme, les qualités que doit avoir un bon maître sont spécialement prises en considération. C'est avec raison qu'on agit ainsi, puisqu'il ne suffit pas de *savoir* pour devenir instituteur, il faut avant tout *savoir communiquer* les connaissances que l'on a acquises.”

“ Quoiqu'en disent certaines gens qui ont même reçu une certaine culture intellectuelle, toute personne *sachant lire et écrire* n'est pas aptes à enseigner : c'est un préjugé qui, malheureusement, prendra encore du temps à disparaître.”

“ Cependant, si nous jetons un coup d'œil sur ce que l'on exige des candidats à d'autres carrières, qu'y voyons-nous ? Tout le contraire : la médecine et le droit obligent les aspirants à suivre un cours professionnel de plusieurs années ; les arts mécaniques mêmes demandent un apprentissage long et laborieux. Seul l'enseignement ne requerrait aucune préparation ? C'est là, dans mon opinion, le renversement de toute logique. Car la sphère d'action du médecin et de l'avocat est, la plupart du temps, limitée à des intérêts d'un ordre matériel, tandis que les fonctions de l'instituteur, ont pour objet l'homme tout entier : son intelligence, son cœur et son corps. Aussi, l'influence de l'instituteur, considérée au point de vue social, est bien plus considérable que celle de l'homme de profession.”

“ Mgr Dupanloup disait que personne ne devait embrasser la carrière de l'enseignement avant de s'y être sérieusement préparé, et que les ecclésiastiques mêmes chargés d'enseigner dans les petits séminaires n'étaient pas exempts de cette préparation.

“ Cette opinion est grave, sérieuse, et mérite d'autant plus d'être méditée qu'elle émane d'une autorité qui ne saurait être contestée.

“ Nous devons donc admettre qu'une préparation spéciale, complète est nécessaire à quiconque désire devenir instituteur, et que cet entraînement, pour être vraiment efficace, doit se faire dans une école normale.”

(M. Cassegrain parle ici des efforts que fait M. de La Bruère pour fonder de nouvelles écoles normales de filles. Comme membre du corps enseignant, il applaudit vivement à ce projet de l'Hon. Surintendant. "C'est une mesure, dit-il, qui, une fois adoptée, fera époque dans les annales pédagogiques de notre province.")

"Mais, me dira-t-on, il n'y a, selon vous, que ceux qui ont reçu une formation spéciale qui soient aptes à l'enseignement ; il y a des instituteurs qui ont très bien réussi dans leur enseignement et qui, cependant, n'avaient point suivi les cours d'une école normale.

"C'est un fait et je ne le conteste pas. Il est des personnes si heureusement douées, qu'elles réussissent partout, quelle que soit la carrière qu'elles embrassent, et cela sans s'y être préparées. Mais ces personnes sont d'assez rares exceptions, et ne sauraient être comparées qu'à elles-mêmes. De plus, l'on pourrait se demander avec raison si, ayant reçu une formation spéciale, elles n'auraient pas obtenu de plus grands résultats. Non, ces succès isolés n'infirment en rien la proposition que j'ai émise plus haut : *Nécessité de se préparer à l'enseignement* ; elle subsiste, au contraire, dans toute son intégrité."

Des leçons de choses à l'école primaire.—Le deuxième point qu'a traité M. Cassegrain est celui *des leçons de choses*. Il regarde ce moyen comme l'un des plus efficaces que possède l'instituteur. D'un autre côté, il en fait voir les inconvénients, si le maître qui a recours à ce procédé n'a pas assez de connaissances, s'il manque de tact, ou s'il aime un peu trop à parler. Il veut aussi que les leçons soient préparées avec soin et qu'elles offrent un certain enchaînement. Il demande que rien ne soit abandonné au hasard, et que l'instituteur se trace un plan qu'il devra suivre scrupuleusement. Dans ces conditions, l'emploi des leçons de choses sera vraiment fructueux, car il contribuera, dans une large mesure, à développer chez les enfants l'esprit d'observation et de réflexion, à corriger leur langage et augmenter leur vocabulaire, à fournir au maître l'occasion de faire certaines réflexions qui élèvent le cœur des enfants et concourent à leur formation morale.

Des jeux ou de la cour de récréation.—Le troisième et dernier point qu'a développé M. Cassegrain se rapporte aux *jeux* ou à *la cour de récréation*. Le conférencier parle de l'influence des jeux sur le moral et le physique des enfants, influence dont un maître sérieux et attentif sait tenir compte et tirer parti. Il fait voir que la cour de récréation est une puissance éducatrice, qu'il s'y exerce sur les enfants une action réciproque qui façonne leur caractère, et dont les suites se font sentir toute la vie.

.....

"Telles sont, dit M. Cassegrain, en terminant, les quelques idées que j'avais à soumettre à votre considération. Je regrette que le temps ne m'ait pas permis de les traiter d'une manière plus complète, et surtout de vous les présenter sous une forme digne de l'institution que je représente, digne de l'attention avec laquelle vous m'avez écouté."



VARIETES

Chateau de famille de Charles D'Aulnay, gouverneur de Port-Royal en Acadie, Nouvelle-Ecosse

(Ce château est situé dans l'Orléanais).

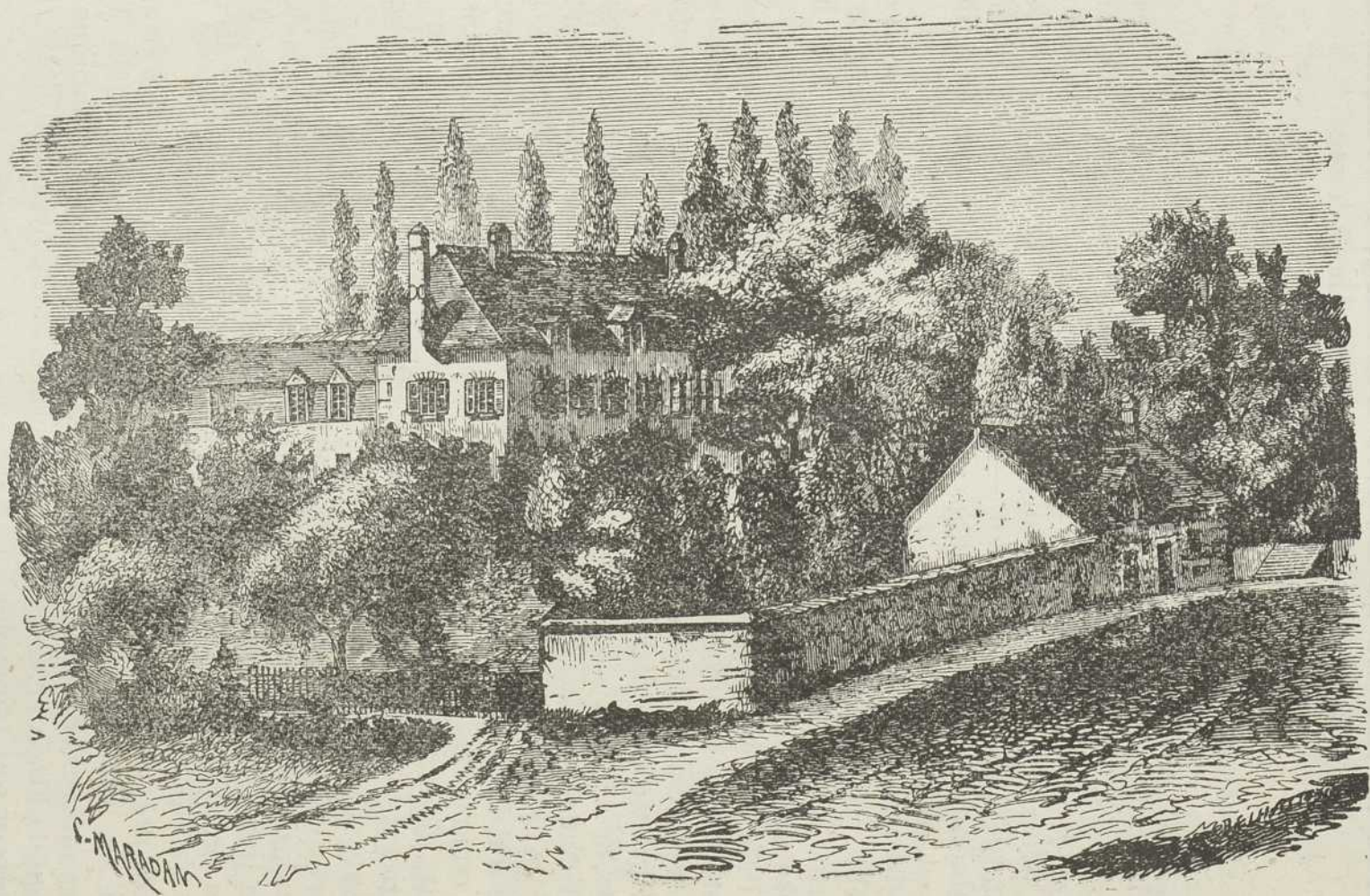
La vignette, qui accompagne cet article, représente l'antique château tel qu'il existe aujourd'hui, des comtes de Menou, seigneur d'Aulnay et de Charnizay, dont un des descendants a immortalisé son nom dans l'ancienne Acadie. Le château, situé dans le Loiret, n'appartient plus à la famille des comtes de Menou établis aujourd'hui en Bretagne. Le château de Cuissy,—c'est le nom qu'il porte actuellement,—est devenu la propriété d'une riche héritière, Madame Piéton, qui l'habite quelques mois de l'année seulement ; car elle a son hôtel à Paris, outre un autre château près du Havre, où elle passe la belle saison. C'est une dame aussi modeste que pieuse, aussi éclairée que charitable, dont la conversation est charmante. Ses entretiens sont particulièrement intéressants pour un voyageur d'Amérique ; car Madame Piéton cause aussi bien du passé de l'Acadie que de son château de Cuissy. Son frère, l'abbé Gounelle, qui demeure à Paris avec elle, rue Saint-Sulpice, est un amateur d'antiquités, qui a publié, en un fort beau volume, une notice historique très savante du château de Cuissy. C'est dans cet ouvrage que se trouve la vignette reproduite dans la présente livraison.

Charles de Menou, seigneur d'Aulnay, appartenait à une des plus nobles familles du centre de la France. Elle était originaire du pays chartrain. D'Aulnay, qui paraît avoir été parent du commandeur de Razilly, l'accompagna dans son expédition en Amérique en 1632. Il était son lieutenant et son homme de confiance. A la mort de Razilly, d'Aulnay lui succéda dans le commandement. Il peut être regardé comme le véritable fondateur de Port-Royal ; car c'est lui qui y créa la première colonie d'habitants fixés solidement au sol par la culture des terres.

On sait que l'Acadie était alors divisée entre trois grands feudataires, La Tour au sud, d'Aulnay au centre, Denys au nord. Tandis que ses deux concurrents se livraient au commerce des fourrures et des pêcheries, d'Aulnay fondait des établissements de colonisation, les seuls qui eussent des chances d'avenir. Ce fut là son grand mérite qui rachète ses fautes.

J'ai raconté, dans *Un Pèlerinage au pays d'Évangéline*, les étranges péripéties de ses luttes contre son redoutable voisin, Charles de la Tour, ses expéditions armées contre le fort de la rivière Saint-Jean, l'héroïque défense que lui opposa Madame de la Tour, les cruels traitements qu'il lui fit subir et qui ternirent son triomphe.

Quelques années après, d'Aulnay eut une mort digne de sa vie aventureuse : il fut trouvé gelé dans un marécage où il s'était enfoncé en revenant d'une de ses explorations. La Tour qu'il avait chassé de ses domaines, rentra dans tous ses droits, par la plus bizarre des transactions : en épousant la veuve de d'Aulnay.

**CHATEAU DE CUISSY**

Où est né Charles D'Aulnay, gouverneur de Port-Royal en Acadie.

Lorsqu'on lit cette page qu'on croirait dérobée aux siècles barbares, et qui rappelle les romans de Walter Scott, on est forcé d'avouer que la réalité est ici plus étrange que la fiction : elle en a au moins tout l'imprévu et tout l'attrait. Cependant, malgré ce que ces aventures poétiques ont de séduisant, on se prend à désirer qu'elles n'eussent jamais existé, quand on réfléchit que si tant d'efforts stériles avaient été employés utilement, ils auraient pu assurer probablement à la France la colonisation de ces domaines. D'Aulnay y dépensa à lui seul plus de huit cent mille livres ; il eut du moins sur ses rivaux le mérite de laisser quelques traces après lui.

Québec, septembre, 1898.

L'ABBÉ H.-R. CASGRAIN.

Crémazie (1)

“ Qui pense à l'inconnu qui sous la terre dort ? ”

Le deux du présent mois au soir, je relisais, les larmes aux yeux, l'immortelle pièce de notre grand poète : *Les Morts*.

En arrivant à cet endroit du morceau :

“ Priez pour l'exilé, qui, loin de sa patrie,
 Expira sans entendre une parole amie ;
 Isolé dans sa vie, isolé dans sa mort,
 Personne ne viendra donner une prière,
 L'aumône d'une larme à la tombe étrangère !
 Qui pense à l'inconnu qui sous la terre dort ? ”

—je fis une pause et me transportai en imagination dans ce cimetière du Havre où Crémazie repose obscurément depuis 1879. Avec des efforts patriotiques, je retrouvai le tertre oublié qui recouvre les restes de notre illustre compatriote. Je m'agenouillai sur la tombe du barde canadien-français et passai là une heure de délicieuse tristesse. (2) Revenu de ma rêverie, je terminai la lecture du chef-d'œuvre et réfléchis longtemps à l'ingratitude qui est réservée à ceux qui ne nourrissent dans leur cœur qu'un seul amour, après celui de Dieu et de la famille, l'amour de la patrie.

Pauvre Crémazie ! qui a aimé plus que lui ces rives du St-Laurent qui ne lui ont pas même donné l'aumône d'un tombeau ? Qui a chanté avec plus d'ardeur, de talent et d'âme les gloires du Canada-français qui semble ne plus se souvenir de celui qui fut le véritable auteur du réveil patriotique de 1860 ?

Crémazie naquit en 1822. Il avait donc 18 ans lorsque l'acte d'Union fut imposé au Bas-Canada. A cette époque, l'élément canadien-français entretenait des craintes sérieuses sur son avenir. Lafontaine, Viger, Taché, Morin et Parent parvinrent à se faire élire au nouveau Parlement. Les deux derniers furent les initiateurs du mouvement littéraire et patriotique qui

(1) Reproduit de la *Bibliothèque Canadienne-française de novembre 1896*.

(2) Hélas ! il n'est plus permis de faire ce rêve. En exhauçant leur cimetière, il y a quelques années, les havrais ont jeté pêle-mêle dans une fosse commune tous les corps qui reposaient au champ des morts. La dépouille mortelle de Crémazie est donc introuvable maintenant.

s'étendit de 1840 à 1867. En 1845, F.-X. Garneau publiait le premier volume de son *Histoire du Canada*, et un peu plus tard, l'abbé Ferland commençait son *Cours d'Histoire du Canada*, qui, à un grand mérite littéraire, joint les vraies qualités du genre historique.

Fréchette, Fiset, Sulte et Lemay recueillaient leurs premiers lauriers; de Gaspé, de Boucherville, Bourassa, Gérin-Lajoie mettaient une dernière main à leurs romans canadiens. MM. Faillon, Tanguay, Laverdière, Bibaud et plusieurs autres évoquaient un passé encore peu éloigné, mais presque oublié.

Ce fut la grande époque. De ce jour, les descendants des fondateurs du Canada s'appelleront Canadiens-français, car les colons anglais, à partir de l'Union, prennent le titre de Canadiens. Ce courant patriotique était raisonné. Lafontaine, comme chef politique, en avait la haute direction. Nos deux historiens le suivirent, et les journalistes du temps, ayant à leur tête Etienne Parent, firent vibrer de toute la force de leur talent la corde nationale. Les évêques, dans leurs mandements, recommandaient la colonisation des immenses forêts du Bas-Canada et encourageaient l'instruction populaire.

Les chefs politiques, les écrivains, l'épiscopat, le clergé et le peuple, tous se donnèrent la main, et résolurent de triompher des embûches que la nouvelle constitution dressait sur leur chemin.

Une cause aussi belle et une union aussi parfaite étaient bien propres à enflammer l'imagination ardente et mesurée d'Octave Crémazie. A l'occasion de la visite du navire français à Québec, la *Capricieuse*, en 1855, le premier vaisseau qui nous vint du beau pays de France depuis 1759, Crémazie lança aux quatre coins du Canada les premières notes de son hymne à la patrie canadienne-française. Puis, successivement, il publia ces belles et touchantes pièces de vers que chacun connaît : *Le vieux soldat*, *Le chant du vieux soldat*, *Le drapeau de Carillon*, etc.

Dans la prose, M. Chauveau et l'abbé Casgrain jouaient un rôle identique. Dans la politique, le mouvement national suivait la même marche. Lafontaine et Morin, soutenus par les publicistes, le clergé et le peuple, renversaient tous les obstacles et obtenaient une complète et entière justice en faveur de leurs compatriotes qui avaient été si manifestement maltraités par l'acte d'union.

Encore une fois, je le répète, ce fut la grande époque. Il importe, aujourd'hui, de mettre sous les yeux de la jeunesse ces fortes pages que nos athlètes ont écrites de leurs mains puissantes.

Crémazie est la plus sympathique figure de cette période brillante et féconde qui suivit la rébellion de 1837-38 et s'arrêta à la Confédération. Il n'est donc que juste de rappeler son nom à la mémoire de la jeune génération.

“ Isolé dans sa vie, isolé dans sa mort, ”

le malheureux poète québecquois dort loin des siens, depuis dix-sept ans. Parmi les nombreux Canadiens-français qui traversent l'Océan, chaque année, combien songent à Crémazie? Quel est celui qui, “ du souvenir ressuscitant la flamme, ” donne :

“ Une fleur à la tombe, une prière à l'âme,
Ces deux parfums du ciel qui consolent les morts ” ?

Nous espérons qu'un jour un monument sera élevé à Crémazie sur les hauteurs de Québec. La place de ce bronze est à côté de celui que l'on devrait ériger à Garneau, en face du Palais législatif. Ce jour sera celui de la réparation nationale.

En attendant, dors en paix, illustre patriote, dans ce coin de terre que la vieille France t'a prêté. Et quand l'Atlantique vient battre la plage qui te recouvre, prête l'oreille. A travers les plaintes des vagues tu reconnaitras des voix jeunes et vigoureuses qui te parlent de la patrie absente, et qui te disent que ton souvenir vit toujours dans les cœurs canadiens-français.

C.-J. MAGNAN.

METHODOLOGIE

UN MOT SUR LES INVARIABLES

(Pour *L'Enseignement Primaire*)

On n'attache généralement pas beaucoup d'importance à l'étude des mots invariables. Cela vient de ce que l'on s'efforce surtout, dans l'étude de la langue française, de faire appliquer les règles orthographiques d'accord, comme si pour posséder la langue il suffisait d'orthographier correctement. Cependant, pour bien comprendre un texte, à plus forte raison pour faire soi-même une composition de valeur réelle, il faut absolument connaître le sens et l'importance de chaque partie du discours, faute de quoi il est impossible d'en faire usage à propos.

Il y a en français quatre sortes de mots invariables : l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction*, l'*interjection* ou *exclamation*.

ADVERBE. - L'*adverbe* est un mot qui s'ajoute à l'attribut pour le compléter en indiquant une circonstance de *temps*, de *lieu*, de *manière*, de *quantité*, etc. Il peut aussi compléter un autre adverbe. On voit donc que l'*adverbe* joue ordinairement le rôle de *complément circonstanciel*.

Il est bon de remarquer que les adverbes de *négation*, de *certitude*, de *doute* sont les seuls auxquels cette définition ne saurait convenir, car ils portent sur l'*affirmation* exprimée par le verbe, plutôt qu'ils ne complètent l'attribut. Nous avons déjà fait cette remarque dans notre étude du mois de septembre dernier sur le verbe.

L'*adverbe* a un sens par lui-même, il exprime une idée complète, qui peut s'ajouter à une autre, qui s'y ajoute ordinairement, mais qui, présentée seule, a réellement un sens. L'*adverbe tout seul* peut faire une *proposition* (elliptique), ce qui ne fera jamais une *préposition* ni une *conjonction*.

Avez-vous eu des fruits cette année?—*Abondamment* (nous en avons eu).

Quand votre père est-il parti? — *Hier* (il est parti).

Après cela, les élèves, toutes les fois qu'ils rencontreront un *mot* (ou une *locution*) faisant le rôle de *complément circonstanciel*, ne manqueront pas de le classer dans les *adverbes* (ou *locutions adverbiales*).

REMARQUE.—On pourrait nous chicaner peut-être sur notre définition de l'adverbe (*mot qui complète l'attribut*) : mais nous la maintiendrons, car elle est juste. Expliquons-nous : le mot *adverbe* signifie *vers le verbe* ou mieux *auprès du verbe*. Il semble donc compléter le verbe ; en réalité il complète l'*attribut* qui est *combiné avec le verbe* dans le verbe attributif. Même les adverbes de *certitude*, de *doute*, de *négarion*, ne complètent pas le verbe, mais, nous le répétons, portent sur l'*affirmation* pour la *fortifier*, l'*exprimer* avec *retenue* ou l'*ôter* tout à fait.

Il est *certes* bien effronté.—*Certes* ne complète pas *effronté* ; il affirme doublement ; c'est comme si je disais : Il *est* bien effronté, oui il l'*est*.

Nous aurons *probablement* de la pluie.—*Probablement* rend mon affirmation hésitante ; c'est comme si je disais : Nous aurons de la pluie, cependant je *n'ose l'affirmer*.

On *ne* vous voit *pas*. La négation fait le contraire de l'affirmation, elle *ôte* donc l'affirmation.

PRÉPOSITION.—La *préposition* (*placé avant*) est un mot qui sert d'intermédiaire pour *indiquer le rapport* d'un *complément* avec le *mot complété*.

La préposition seule n'offre pas un sens achevé ; il faut qu'elle soit accompagnée du complément. Le rapport indiqué par la préposition peut varier selon le sens du complément qu'elle accompagne ; ainsi dans

Venir de Montréal : la préposition *de* indique un rapport de lieu.

L'ombrelle de ma tante : la préposition *de* indique un rapport de *propriété*.

Je me sers d'un crayon : la préposition *d'* indique un rapport de *moyen* d'où l'on voit que la *préposition* et le *complément* qu'elle rattache au mot complété *ne font qu'un* ; c'est de leur union que naît le sens du complément.

Les rapports exprimés par les prépositions sont très nombreux ; il y a des rapports

de *but*, de *fin* : Il faut travailler *pour* vivre.

de *lieu* : Mon frère va *à* la campagne.

de *moyen* : On grave *avec* un poinçon. On réussit *par* un travail assidu et constant.

de *compagnie* : Il est allé *avec* son père.

de *temps* : Venez *avant* trois heures ; partez *dès* l'aurore.

de *propriété* : L'hôtel *de* ville.

d'*obstacle* : Nous irons *malgré* lui.

de *conformité* : *Selon* l'usage. Etc., etc.

Les locutions prépositives sont presque toujours terminées par une préposition simple, le plus souvent *de* ou *à*.

REMARQUE.—Il est facile de voir la différence entre l'*adverbe* et la *préposition*.

L'*adverbe seul* a un sens complet et forme un complément.

La *préposition* ne forme complément qu'unie à un autre mot ; seule, elle ne signifie rien.

CONJONCTION.—La *conjonction* (*qui joint avec*) est un mot qui sert à joindre, à unir, à lier, deux termes de même nature, comme deux sujets, deux attributs, deux compléments, deux propositions, etc.

EXEMPLES : Le *père* ET le *fils* étaient en désaccord.—Votre frère est *poli* ET *prévenant*.

Cet enfant aime à *étudier* ET à *réfléchir*.—Il est *pauvre* MAIS il est *honnête*. On appelle les conjonctions qui font ce rôle, *conjonctions de coordination*. Les plus usitées sont : *et, ou, ni, mais, car, or, donc, en effet, par conséquent*.

D'autres conjonctions sont employées pour faire rapporter une *proposition complément* à la *proposition complétée*. Elles jouent alors, pour ainsi dire, le rôle de *préposition* par rapport à la proposition complément. Ces conjonctions sont appelées *conjonctions de subordination*. Les principales sont : *que, quand, lorsque, comme, si, puisque, quoique* et toutes les locutions terminées par la conjonction simple *que*. Supposons la proposition : *Partez (vous soyez partant)* ; si je veux compléter par un mot j'emploie une préposition : *Partez DÈS l'aurore*.

Si je veux compléter par une *proposition*, j'emploie une *conjonction* (ou *locution conjonctive*) de subordination : *Partez DÈS l'aurore*.

REMARQUE.—Pour bien établir la différence entre la *préposition* et la *conjonction*, nous dirons que

La *préposition* joint un *complément* à un *mot plus important*.

La *conjonction de coordination* joint deux *termes de même nature*.

La *conjonction de subordination* joint une *proposition complémentaire* à une autre *proposition qu'elle complète*.

LOCUTIONS.—Les trois sortes de mots invariables que nous venons d'étudier entrent souvent dans les *locutions adverbiales, prépositives* ou *conjonctives*. Ces mots perdent alors leur sens ordinaire particulier. Il faut voir le rôle de la locution pour découvrir si elle est *adverbiale, prépositive, conjonctive*.

Si je dis : *Passez par ici* ; nous n'avons pas la préposition *par* faisant rapporter l'adverbe *ici* à *passer* ; mais la *locution adverbiale de lieu* PAR ICI, complément circonstanciel de *passer*.

Vous n'arriverez pas, à moins de partir immédiatement ; nous n'avons pas à préposition, *moins* adverbe, *de* préposition ; mais la *locution prépositive* À MOINS DE qui fait rapporter *partir* à *arriverez*.

Je vous aime depuis que je vous connais ; nous n'avons pas *depuis* préposition, *que* conjonction ; mais la *locution conjonctive* DEPUIS QUE qui rattache la proposition complémentaire circonstancielle *je vous connais* à la proposition *je vous aime*.

Comme il est facile de voir après ces remarques, il ne suffit pas de savoir par cœur la liste des adverbes, prépositions, conjonctions et principales locutions correspondantes à ces trois sortes de mots. La mémoire seule ne suffit pas dans l'étude de la langue, sans cesse l'intelligence doit être en éveil, si l'on veut bien saisir toutes les combinaisons, que la richesse de la langue française permet d'employer dans le discours.

INTERJECTION.—L'étude de l'interjection ne présente aucune difficulté. Le mot qui signifie (jeté entre) ne joue aucun rôle dans la proposition. C'est comme un cri soudain qui exprime un sentiment de joie, de douleur, d'étonnement, de surprise, d'admiration, etc. Il suffira de faire remarquer la diffé-

rence entre les interjections *ah ! oh ! eh !* et les interjections *ha ! ho ! hé !* Les premières expriment un sentiment prolongé, les dernières un sentiment vif, rapide.

- 1° Ah ! que je souffre !
 Oh ! que c'est admirable !
 Eh ! mon Dieu, quel malheur !
- 2° Ha ! vous voilà !
 Ho ! c'est lui !
 Hé ! comme tu y vas !

Il résulte de tout ce que nous avons dit que l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* (mot simple ou locution) sont très importants à étudier, à cause de leur rôle dans le discours ; quant à l'interjection, elle ne présente aucune difficulté.

H. ANTOINE.

De l'hygiène scolaire

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Les matériaux de construction de l'habitation scolaire seront secs, solides, réfractaires de l'humidité et mauvais conducteurs de la chaleur. La pierre et la brique sont ce qu'il y a de mieux pour l'édification des murs extérieurs de nos maisons ou demeures.

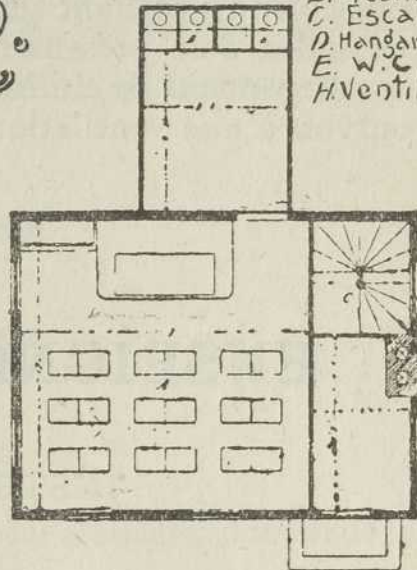
DISPOSITIONS DE L'HABITATION SCOLAIRE

Il est de la plus haute importance de bien proportionner l'étendue de l'habitation scolaire à l'effectif de la population qu'elle doit loger ; de l'espacer d'au moins cinquante pieds des constructions voisines ; de lui accorder au plus deux étages surmontés de greniers ; de l'élever sur une cave en maçonnerie bien cimentée, ayant quelques pieds au-dessus du niveau du sol ; d'installer les salles de classes, d'études, de jeux et d'exercices, au premier étage ; les dortoirs, l'infirmierie, les salles de bains et les bains de pieds, au second étage ; de disposer les escaliers conduisant aux étages de façon à recevoir la lumière venant du dehors. Ces escaliers seront larges, droits, et non en forme de vis ou d'escargot. Les volées de 13 à 16 marches seront séparées par un palier de repos. La hauteur sous les plafonds ne sera pas inférieure à 12 pieds. Il n'y aura pas de corniches autour des murs. Le sol des locaux sera parqueté en bois dur bien joint ; toutefois, on admet les bois de sapin et de pin dans les régions où le bois dur n'existe pas, mais à condition qu'ils soient employés par lames étroites et passés à l'huile de lin bouillante. Tous les locaux seront disposés de façon à recevoir un volume d'air proportionnel au nombre d'élèves, ainsi que les rayons solaires. Enfin le réfectoire, la cuisine et ses dépendances seront relégués dans un bâtiment spécial communiquant, par un couloir, à l'habitation scolaire.

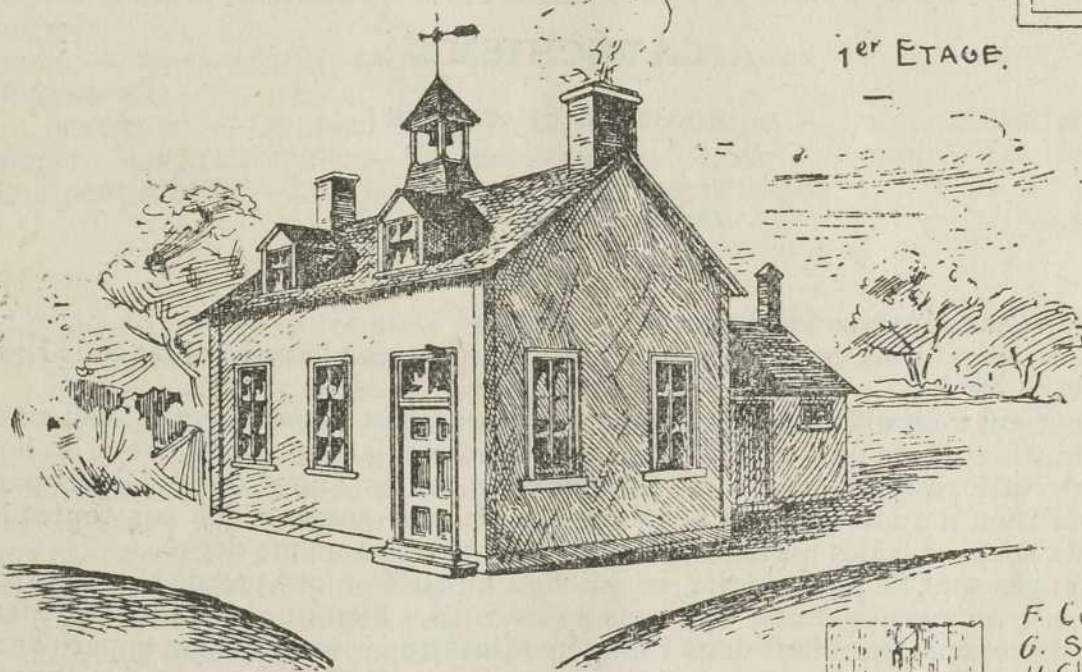
SÉRIE No 2.

- A. Classe
- B. Vestibule
- C. Escalier
- D. Hangar à bois
- E. W.C
- H. Ventilateurs

MAISON D'ÉCOLE POUR 15 À 20 ÉLÈVES
 ~ GRANDEUR 24' x 18' ~
 COÛT APPROXIMATIF \$ 400 00

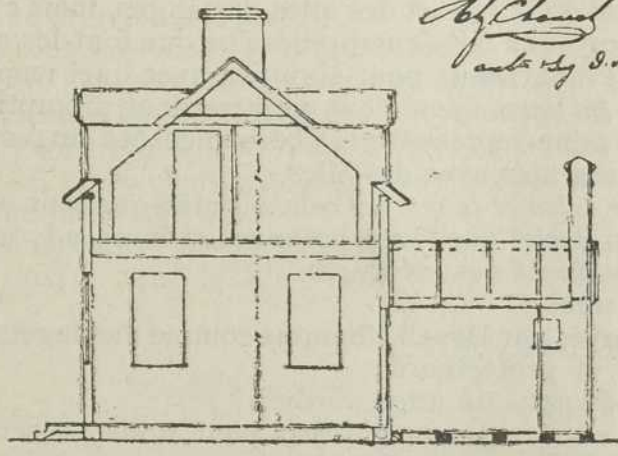


1^{er} ÉTAGE.

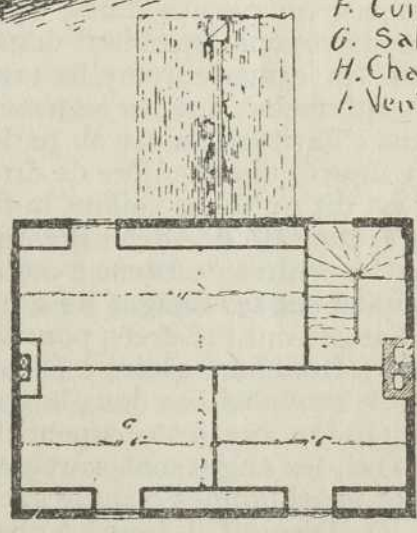


- F. Cuisine
- G. Salle
- H. Chambres
- I. Ventilateurs

H. Chausse
architecte 9.5.11



SECTION.



MANSARDES

Echelle 16 pieds au pouce.

LES SALLES DE CLASSES ET D'ÉTUDES

Les salles de classes et d'études seront rangées d'un même côté de la maison scolaire s'ouvrant sur un large corridor qui longe l'autre côté. L'aire de ces salles doit présenter, par élève, un volume d'air pur de 150 pieds cubes. Cependant ce chiffre est considéré un minimum. De là l'obligation de pourvoir à une ventilation active.

DR. J.-I. DESROCHES

ENSEIGNEMENT PRATIQUE (1)

INSTRUCTION RELIGIEUSE

CATECHISME

CHAPITRE QUATRIÈME

De la création—Suite

34. Q. Qu'est-ce que les Anges ?

R. Les *Anges* sont de *purs esprits* créés à l'image et à la ressemblance de Dieu pour l'*adorer* et le *servir*.

Le mot ange signifie messager, envoyé. Les anges ressemblent à Dieu en ce que, comme lui, ils sont de purs esprits. Les anges ressemblent plus à Dieu que les hommes, cependant cette ressemblance n'est pas parfaite, car les anges ont été créés par Dieu, tandis que Dieu n'a été créé par personne ; de plus les anges n'ont pas toutes les perfections de Dieu, et celles qu'ils ont, ils ne les ont pas au même degré.

Les anges sont de purs esprits, ce qui signifie qu'ils n'ont pas de corps et qu'ils ne peuvent pas, comme nos âmes, être unis à des corps. Bien que les anges n'aient pas de corps, nous voyons cependant dans l'histoire sainte que souvent ils ont apparu aux hommes sous des formes corporelles ; mais ces apparitions étaient des miracles et ce n'était que passagèrement que les anges étaient revêtus de formes humaines.

Dans l'Écriture Sainte on parle aussi de la face et des ailes des anges, mais c'est un langage figuré, une manière de dire, pour nous faire comprendre ce que font les anges : ainsi il est dit qu'ils se voilent la face devant Dieu, pour signifier avec quel respect ils adorent la majesté de Dieu ; il est parlé de leurs ailes, pour montrer leur promptitude à exécuter les ordres de Dieu, c'est aussi pour représenter l'obéissance des anges que le plus souvent sur les images ils sont représentés avec des ailes.

Les anges ont été créés pour *adorer Dieu et le servir*, cela signifie que leur occupation est 1° De rendre gloire à Dieu dans le ciel par leurs louanges et leurs adorations ; 2° Pour le servir ici-bas dans le gouvernement des créatures

35. Q. Les anges s'occupent-ils de nous ?

R. Oui, les anges sont souvent envoyés par Dieu à l'homme comme messagers, et ils nous sont aussi donnés comme gardiens et protecteurs

36. Q. Dieu a-t-il donné à chacun de nous un ange gardien ?

R. Oui, Dieu a donné à chacun de nous un ange gardien pour nous préserver du *mal* et nous aider à être de bons chrétiens.

(1) Préparé spécialement pour *L'Enseignement Primaire* par MM. Magnan, Ahern, et Antoine.

—Le mot mal désigne ici le péché qui est le plus grand de tous les maux, mais il signifie aussi les maladies et les accidents qui peuvent nous atteindre dans notre corps et que souvent les anges gardiens éloignent de nous.

Dieu, sans aucun doute, n'a point besoin du ministère des anges pour nous préserver et nous défendre puisqu'il est tout puissant, mais il lui plaît de confier ce soin à ses anges.

E. LASFARGUES, PTRE.

LANGUE FRANÇAISE

Invention et Rédaction

COURS ÉLÉMENTAIRE

Trouver, dans la liste suivante, le nom nécessaire pour compléter chacune des phrases données :

Poisson, —cheval, —balle, —toupie—bâton, —boule, —ruisseau, —vent, —oiseau, —serpent, —chat, —sauterelle.

L'... peut voler, — Le...peut nager. — Le...peut ramper. — La...peut sauter. — Le...peut galoper. — La...peut rouler. — Le...peut couler. — La...peut rebondir. — Le...peut grimper. — Le...peut souffler. — La...peut tourner. — Le...peut flotter.

COURS MOYEN

1.—L'élève remplacera les mots en italique par un mot ayant presque la même signification, et choisi dans la liste B.

B.— *Appartement, — une chaise, — chaumière, — chaussures, — clochette, — cordons, — fenêtre, — une glace, — la remise, — la soupe, — vêtement, — une vitre, — volets.*

Ces braves gens vivent heureux dans leur *cabane*.

En lançant cette pierre, tu as cassé *un carreau*.

Voici la nuit : il faut fermer les *contrevents*.

Pour changer l'air d'une chambre, on ouvre les *croisées*.

En jouant j'ai déchiré mon *habit*.

Les tombereaux sont rangés sous le *hangar*.

Les *lacets* de mes *souliers* sont dénoués.

Nous nous plaisons bien dans notre nouveau *logement*.

Cette petite fille aime trop à se regarder dans *un miroir*.

Bébé aime bien le *potage*.

Offrons vite *un siège* à ce visiteur.

Notre chèvre porte au cou une *sonnette*.

REMARQUE.—Les mots qui ont presque la même signification, comme *fenêtre* et *croisée*, *creux* et *profond*, *construire* et *bâtir*, sont appelés des mots *synonymes*.

2.—L'élève cherchera les *synonymes* des mots suivants et fera entrer chacun d'eux dans une petite phrase.

Amusement (*jeu*).—Effrayer (*faire peur*).—Endormi (*assoupi*).—Fermer (*boucher*). Facile (*aisé*).—Ami (*allié*).—Loin (*éloigné*).—Réfléchi (*sérieux, raisonnable*).

COURS SUPÉRIEUR

LA CHARITÉ

Je suis la charité, l'amie
Qui se réveille avant le jour,
Quand la nature est endormie
Et que Dieu m'a dit : A ton tour !

Oh ! donnez-moi pour que je donne :
 J'ai des oiseaux nus dans mon nid.
 Donnez, méchants, Dieu vous pardonne :
 Donnez, ô bons, Dieu vous bénit !

Heureux ceux que mon zèle enflamme !
 Qui donne aux pauvres prête à Dieu.
 Le bien qu'on fait parfume l'âme :
 On s'en souvient toujours un peu !

Le soir, au seuil de sa demeure,
 Heureux celui qui sait encor
 Ramasser un enfant qui pleure
 Comme un avare un sequin d'or !

VICTOR HUGO

I. EXPLICATIONS ET QUESTIONNAIRE.— Cette poésie est un développement de l'idée et du devoir de charité.— La charité, personnifiée, invoque ceux dont elle échauffe l'âme, c'est-à-dire les bons, et, remplissant le rôle que la Providence lui a assigné, les supplie de donner.— Elle dit à l'homme tout le bien qu'il retirera de la charité, tout le bonheur qui résultera de ses dons, pour lui-même, pour les pauvres.

Quels sont ces oiseaux nus dont parle la charité ?— Expliquez les deux derniers vers de la seconde strophe.— Quel est le sens de ces mots : *Qui donne aux pauvres prête à Dieu*. Quel est celui qui *doit encore ramasser un enfant qui pleure* ? Comment doit se faire cette charité dont il s'agit ici ? Expliquer la comparaison qui termine la poésie.

Donner la signification des termes suivants : *enflamme, parfume, ramasser, sequin*.

DICTÉES

COURS ÉLÉMENTAIRE

EXERCICES SUR L'ORTHOGRAPHE D'USAGE

LE PETIT PIERRE-PAUL

Le petit Pierre-Paul est âgé de sept ans. Il va à l'école depuis trois ans. Il apprend la lecture, l'écriture, le calcul, le dessin, le chant. Par son application, sa propreté et sa politesse, il est devenu l'ami de son institutrice.

LES QUATRE SAISONS

Le petit Pierre-Paul est déjà instruit. Si son maître lui demande en combien de saisons l'année est divisée, il répond comme un petit homme : « L'année comprend quatre saisons : le printemps, l'été, l'automne et l'hiver.

L'AUTOMNE

Pierre a retenu que chaque saison dure environ trois mois ou nonante jours. Nous sommes actuellement en automne. L'automne commence dans les derniers jours de septembre et finit le 21 décembre. En automne on récolte les fruits, et le cultivateur rentre le reste des produits de la campagne.

LE TEMPS EN AUTOMNE

L'automne est la saison des brouillards, des pluies et des grands vents. Presque toujours cette saison nous amène aussi de la grêle, de la neige et des gelées. En automne les belles journées sont assez rares et le temps est ordinairement humide et froid.

LE CIEL D'AUTOMNE

Le ciel d'automne est ordinairement gris, triste, tout rempli de nuages sombres.

Le soleil reste des journées entières sans apparaître à nos yeux. La nuit arrive tôt, le jour commence tard et sa clarté est presque toujours incertaine.

LES CHEMINS DE CAMPAGNE EN AUTOMNE

En automne on va plus rarement prendre l'air dans les champs. Les chemins de traverse y sont souvent impraticables. On y rencontre de larges flaques, des ornières profondes, et partout une boue épaisse dans laquelle le passant s'enfonce jusqu'à la cheville.

LE MATIN D'UN BEAU JOUR D'AUTOMNE

La nuit a été froide. Les premières heures du jour sont encore fraîches ; mais le soleil se lève dans un ciel sans nuage. Il dorera bientôt le feuillage jauni de nos bois et les sillons de nos campagnes. Chacun est heureux et chacun se dispose à mettre convenablement à profit cette belle journée.

LA PLUIE DES FEUILLES

Par les beaux dimanches d'automne, le petit Pierre manque rarement de faire une promenade au bois en compagnie de son père. Là, il aime à voir la joyeuse pluie des feuilles mortes sous les grands bras des hauts arbres. Il éprouve aussi du plaisir à sentir sous ses pieds un moelleux tapis de mousse.

PIERRE EST PARFOIS TRISTE

Quand il va au bois en automne, le petit Pierre est parfois triste malgré la beauté et la variété des couleurs du feuillage. Il pense aux fleurs disparues, et au lieu du chant des petits oiseaux il n'entend que le sifflement du vent dans les grands arbres.

EXERCICES

A l'aide de ces petites dictées, faire revoir aux élèves les premiers éléments du nom : *espèce, genre* et *nombre*, de l'article et de l'adjectif, du pronom et du verbe.

COURS MOYEN

I

LA POLITESSE

Des enfants s'imaginent que la politesse et les bonnes manières ne sont nécessaires qu'en présence des étrangers, et qu'avec les parents et les camarades on peut s'en passer. C'est une erreur grossière. La familiarité ne consiste pas du tout à être impoli et brutal : elle consiste à montrer plus d'amitié aux gens. Veillez à la politesse, enfants ; notre nationalité a toujours passé pour être polie et affable : vous avez une réputation à soutenir.

II

L'automne est une triste *saison* pour nos *pauvres* petits oiseaux ; ils ont beaucoup à souffrir du froid et de la faim. Les feuilles sont *tombées* ; plus d'abri contre la pluie et le vent. Plus de graines dans les champs, plus de fruits sauvages dans les buissons, plus d'insectes *voltigeants*. Puis viennent les gelées ; la neige couvre la terre. Où trouver de la nourriture ? Alors les *moineaux*, les *rouges-gorges* se rapprochent des villages. Les avez-vous *vus becqueter* les miettes devant la porte des maisons ? Les avez-vous *vus* s'abriter sous les toits, et *tout transis* secouer leurs plumes mouillées ?

Mais il y a beaucoup d'oiseaux qui, à l'approche des froids, s'en vont dans des pays plus chauds, où ils passent tout le temps de l'hiver ; puis ils reviennent au printemps : ce sont les oiseaux de passage.

EXERCICES

Le maître fera donner, au point de vue de l'orthographe, l'explication des mots soulignés : *tombées, voltigeants, vus, tout transis*, et le sens des expressions également soulignées : *saisons, pauvres-moineaux, becqueter*, etc.

COURS SUPÉRIEUR

I

EMOUVANTE TRAVERSÉE DU SAINT-LAURENT

L'évêque de Nancy était arrivé à Montréal cinq jours avant la publication du mandement du 12 décembre 1840, par lequel Mgr Bourget annonçait la retraite générale que venait prêcher le primat de Lorraine. On était déjà en *plein* hiver : les glaces s'étaient *amoncelées* le long des rives du fleuve, rendant plus difficile l'*abordage* des chaloupes. En ce temps-là, il fallait pour le voyageur venant du sud *traverser* le fleuve en canot. L'évêque dut faire comme les autres, et l'embarcation s'arrêta à quelque distance du rivage, à cause des blocs de glace qui l'empêchaient d'atteindre la prochaine *jetée*. Trompé par la réverbération de la lune qui donnait à la glace une apparence solide, le prélat s'avancit hardiment vers la terre ferme, lorsque tout à coup il plonge jusqu'à la *taille* dans la fissure *béante* qui s'est produite sous ses pieds. L'accident ne l'*effraie* point ; au contraire, prenant son élan, il s'accroche à un glaçon mobile, et le courant aidant, il saisit bientôt un bout de corde qu'il aperçoit suspendu au flanc d'un radeau. Ce fut l'affaire d'une minute que ce sauvetage *quasi* miraculeux, et sans la présence d'esprit du naufragé, ou plutôt sans la protection spéciale de la Providence, nous aurions eu à déplorer la mort *prématurée* de l'une des gloires de l'*épiscopat* français.

N.-E. DIONNE.

(Mgr de Forbin-Janson, ch. v.)

Explications et exercices.— *plein* : la liaison qu'on fait entendre porte à mettre au féminin ; il convient de bien faire remarquer que les noms des 4 saisons sont du masculin.— *amoncelées* : le radical est *mons*, mot latin signifiant *mont*, *montagne* : d'où le diminutif *monceau* (petit mont) qui dans le vieux français se disait *moncel* comme, *coutel*, *batel*, etc ; *amoncelées* signifie donc *mises en mont*, *entassées*. Il y a accord avec *s'* compl. dir. qui précède.— *abordage* : donnez des mots de la même famille?... *bord*, *bordure*, *rebord*, *babord* (gauche d'un navire), *tribord* (la droite), *transbordement*, *abord*, etc.— *traverser* : infin. présent, indique une action : *il fallait* quoi faire ? *traverser*.— *jetée* : construction en bois ou en pierre qui s'avance dans la mer et de chaque côté de laquelle les navires peuvent se ranger pour charger ou décharger.— *taille* : mettez un équivalent ? *ceinture*.— *béante* : du vieux verbe français *béer* (être ouvert) il n'est resté de la famille de ce mot que *béant*, *béante* et *bée* (dans l'expression *bouche bée*).— *effraie* : l'Académie permet de conserver l'*y* dans les verbes en *ayer* ; mais la tendance générale est de le remplacer par *i* devant un *e* muet, comme dans les verbes en *oyer*, *uyer*.— *quasi* : presque, à peu près ; on prononce *kazi*. Le mot *quasiment* est synonyme et ne s'emploie plus beaucoup, on le délaisse pour *quasi*.— *prématurée* : (de *pré*, avant, et *maturus*, mûr) avant d'être mûr. Une *mort prématurée* est celle qui frappe un homme avant qu'il ait donné tout le bien qu'on pouvait attendre de lui.— *épiscopat* : ce mot indique la fonction d'*évêque*, comme *professorat* la fonction de *professeur*. Ici, *épiscopat* indique toute la suite des évêques.

Ce fut l'affaire d'une minute que ce sauvetage quasi miraculeux : Quel est le sujet ? La phrase est construite de manière à mettre l'attribut *l'affaire d'une minute* en évidence, en vue ; le sujet *ce sauvetage quasi miraculeux* est rejeté à la fin pour cette raison et on l'a répété par pléonasm dans le pronom *ce*.

II

ASPIRATIONS DES CANADIENS-FRANÇAIS

Dieu a planté dans le cœur de tout Canadien-Français patriote, "une fleur d'espérance." C'est l'*aspiration* vers l'établissement, sur les bords du Saint-Laurent, d'une Nouvelle-France dont la mission sera de continuer sur cette terre d'Amérique, l'œuvre de civilisation chrétienne que la vieille France a *poursuivie* avec tant de gloire pendant de si longs siècles. Cette aspiration *nationale*, cette fleur d'espérance de tout un peuple, il lui faut une *atmosphère* favorable pour se développer, pour prendre vigueur et produire un fruit. La *maturité* n'arrive qu'à l'heure marquée par la divine Providence, sans doute. Mais l'homme peut et doit travailler à empêcher que cette heure providentielle ne soit retardée, il peut et doit faire en sorte que la *maturation* se poursuive sans *entraves*. *Accuse-t-on* le cultivateur de vouloir hâter indûment l'heure providentielle lorsque, le printemps, il protège ses *plants* contre les vents et les gelées, et concentre sur eux les rayons du soleil ?... Entre l'activité *inquiète* et fiévreuse du *matérialisme* qui, dans son orgueil et sa présomption, ne compte que sur lui-même pour réussir, et l'*inertie* du *fata-*

liste qui, craignant l'effort, se croise les bras et cherche à se persuader que sa paresse n'est que la confiance en Dieu ; entre ces deux péchés opposés, et à égale distance de l'un et de l'autre, se place la vertu chrétienne qui travaille autant qu'elle prie ; qui plante, qui arrose et qui attend de Dieu la croissance.

J.-P. TARDIVEL.

Explications et exercices.— *aspiration* : (du latin *ad*, vers et *spirare*, souffler, respirer) un grand nombre de mots ont le même radical avec un sens modifié par un *préfixe* : in, re, ex, sus (sous) : *inspirer, respirer, ex(s)pirer, sou(s)pirer*, etc.— *a poursuivie* : expliquez l'accord du participe?... compl. dir. *que* dont l'antécédent est *œuvre* : féminin. Le mot *œuvre* est masculin quand il désigne toute la collection des ouvrages d'un artiste, peintre, musicien, littérature, etc. : masculin encore quand il désigne la recherche de la *Pierre philosophale* qui, d'après les alchimistes du moyen âge, devait tout changer en or.— *nationale* : les mots en *on*, peu nombreux, auxquels on ajoute le *suffixe al* ne doublent pas l'*n* finale : *patronal, régional, national*... — *atmosphère* : (du grec *atmos*, vapeur ; *sphaira*, sphère). Masse d'air qui entoure un objet en tous sens. Ici ce mot est au figuré, il signifie l'ensemble des circonstances qui entourent.— *maturité* : état d'un fruit parfaitement *mûr*.— *maturation* : action de faire *mûrir*, de faire arriver à *maturité*.— *entraves* : ce qui gêne, fait obstacle, embarrasse etc.— *Accuse-t-on...* : quelle est la réponse à cette question?... elle n'est pas exprimée ; mais il est clair que cette réponse est non ; l'auteur la laissant faire au lecteur, intéresse davantage celui-ci à son discours.— *plans* : ne pas confondre avec *plans* : les *plants* sont des plantations ; les *plans* sont des dessins qui montrent d'avance ce que sera une construction quelconque, ou l'ensemble des moyens que l'on se propose de prendre pour arriver à réaliser une entreprise.— *inquiète* : donnez les autres adjectifs qui ne doublent pas le *t* au féminin?... *complet, concret, discret, inquiet, replet, secret*.— *inertie* : propriété d'un corps matériel qui l'empêche de se mettre en mouvement de lui-même, ou de s'arrêter si une force quelconque lui a imprimé un mouvement.— *fataliste* : celui qui laisse arriver tout sans agir sous prétexte qu'on ne peut aller contre le destin. Le *fatalisme* est le fond de la religion de Mahomet, cette fausse doctrine paralyse toute initiative de la part de l'homme et conduit à l'abrutissement.

On peut comme exercice rechercher tous les *verbes transitifs* et leurs *compléments directs*.

Sciences usuelles

L'HOMME

LES OS.—(Suite) (1)

1.—OS DE LA POITRINE ET DES MEMBRES SUPÉRIEURS.—1°. En dessous de la tête et en avant de la colonne vertébrale se trouvent les os de la poitrine dont les principaux sont les *côtes* (*f. fig. 1*). 2°. Les côtes sont des os allongés, courbés, qui sont attachés par derrière à la colonne vertébrale et qui viennent se rejoindre en avant. Il y a 12 côtes de chaque côté. Les côtes entourent et protègent les poumons et le cœur. Quand on respire, on sent que les côtes se déplacent ; l'ensemble des os de la poitrine agit ainsi comme un soufflet pour aspirer et rejeter l'air successivement. 3°. Les *membres supérieurs*, c'est-à-dire les bras et les mains sont soutenus par des os qui viennent se rattacher vers l'épaule, aux os de la poitrine. Chacun des deux os qui joignent les épaules à la partie supérieure de la poitrine s'appelle la *clavicule* (*i, fig. 1*.) A l'extrémité des membres supérieurs, se trouvent de petits os reliés les uns aux autres et qui sont dans les doigts de la main ; ce sont les *phalanges* (*m, fig. 1*) ; les phalanges se déplacent facilement les unes par rapport aux autres.

2.—OS DU BASSIN ET DES MEMBRES INFÉRIEURS.—1°. En bas de la colonne vertébrale se trouvent deux gros os dont l'ensemble a un peu la forme d'une cuvette ou d'un bassin qui serait percé : ce sont les os du bassin (*n, n', figure 1*) que l'on sent en appuyant la main sur la hanche.—2°. Les *membres inférieurs*, c'est-à-dire les jambes et les pieds, sont soutenus par des os qui viennent se rattacher à droite et à gauche aux os du bassin. L'extrémité des *membres inférieurs* se termine par des doigts ayant des phalanges (*s. fig. 1*).

(1) Voir la figure I de la livraison de septembre.

Description sommaire du squelette

Composition des os	{ Matière organique, molle. Matière inorganique, dure, pierreuse (sels calcaires).	
Forme des os	{ Os longs (creux, moelle). Ex. : membres. Os courts : appuis. Ex. : (colonne vertébrale). Os plats : protecteurs : crâne.	
Squelette	Tête { Crâne. Face.	
	Tronc { Colonne vertébrale : vertèbres. Côtes. Sternum.	
	Membres	Supérieurs { Epaule : clavicule et omoplate. Bras : humérus. Avant-bras : radius et cubitus.
		Main { Carpe. Métacarpe. Doigts.
	Inférieurs { Hanche : os iliaque. Jambe : tibia et péroné. Pied. { Tarse. Métatarse. Orteils.	
Articulations	{ Mobiles : os des membres { Ligaments. Cartilages. Bourses synoviales. Peu mobiles : colonne vertébrale. Immobilés : crâne.	
Fonctions du squelette	{ Soutenir les parties molles du corps. Protéger les organes. Donner des points d'appui dans la production des mouvements.	

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

Questionnez les élèves à tour de rôle ; ne permettez pas aux élèves de répéter une question avant d'y répondre ; donnez à chaque élève un temps raisonnable pour trouver la réponse ; énoncez vos questions brièvement, clairement et rapidement.

Dites : 2 et 2 ? 12 et 2 ? 22 et 2 ? 32 et 2 ? etc.—2 et 3 ? 12 et 3 ? 22 et 3 ? 32 et 3 ? etc.—2 et 4 ? 12 et 4 ? 22 et 4 ? 32 et 4 ? etc.—2 et 5 ? 12 et 5 ? 22 et 5 ? 32 et 5 ? etc.—2 et 6 ? 12 et 6 ? 22 et 6 ? 32 et 6 ? etc.—2 et 7 ? 12 et 7 ? 22 et 7 ? 32 et 7 ? etc.—2 et 8 ? 12 et 8 ? 22 et 8 ? 32 et 8 ? etc.—2 et 9 ? 12 et 9 ? 22 et 9 ? 32 et 9 ? etc.

LA TABLE DE MULTIPLICATION

Si on développe l'idée des nombres au moyen de points groupés de

manière à rendre visible les facteurs des nombres, les élèves n'auront que peu de difficulté à apprendre les tables.

On questionne les élèves sur ces facteurs pendant qu'ils ont ces groupes de points sous les yeux,—on les efface et on questionne de nouveau, cette fois en se servant de chiffres.

Ainsi :—Combien de 2 en 4 ? R. 2.—2 fois 2 ? R. 4.—Combien de 2 en 6 ? R. 3.—3 fois 2 ? R. 6.—Combien de 3 en 6 ? R. 2.—2 fois 3 ? R. 6.—Combien de 2 en 8 ? R. 4.—4 fois 2 ? R. 8.—Combien de 4 en 8 ? R. 2.—2 fois 4 ? R. 8.—Combien de 3 en 9, de 2 en 10, de 5 en 10 ? etc.—Combien de 2 en 12 ? R. 6.—6 fois 2 ? R. 12.—Combien de 6 en 12 ? R. 2.—2 fois 6 ? R. 12.—Combien de 3 en 12 ? R. 4.—4 fois 3 ? R. 12.—Combien de 4 en 12 ? R. 3.—3 fois 4 ? R. 12. Si la réponse se fait trop attendre, on la fait trouver sur le tableau noir. Exemple.—Combien de 4 en 12 ? On rend cela visible de la manière suivante.

○ ○ ○ ○

○ ○ ○ ○

Rép. 3.

○ ○ ○ ○

Combien de 3 en 12

○ | ○ | ○ | ○

○ | ○ | ○ | ○

○ | ○ | ○ | ○

Rép. 4 etc.

(à suivre)

NOMBRES PREMIERS,—NOMBRES DIVISIBLES

Q. 8 est-ce un nombre premier ou un nombre divisible ? 8 a-t-il des facteurs ou des diviseurs ? R. 8 est composé de 2 fois 2 fois 2,—8 a trois facteurs ou diviseurs premiers 2, 2, 2,—8 a un diviseur 4, qui n'est pas un nombre premier,—8 est donc un nombre divisible. Q. 9 est-ce un nombre premier ou un nombre divisible ? 9 a-t-il des facteurs ou diviseurs ? R. 9 est composé de 3 fois 3,—9 a deux facteurs ou diviseurs 3, 3,—9 est donc un nombre divisible. Q. 10 est-ce un nombre premier ou un nombre divisible ? 10 a-t-il des facteurs ou diviseurs ? R. 10 est composé de 2 fois 5,—10 a deux facteurs ou diviseurs, 2, 5,—10 est donc un nombre divisible. Q. 11 est-ce un nombre premier ou un nombre divisible ? 11 a-t-il des facteurs ou diviseurs ? R. 11 n'a pas de facteurs ou diviseurs, donc 11 est un nombre premier. Q. 12 est-ce un nombre premier ou un nombre divisible ? 12 a-t-il des facteurs ? R. 12 est composé de 2 fois 2 fois 3,—12 a trois facteurs ou diviseurs premiers, 2, 2, 3 ; il a aussi deux autres facteurs ou diviseurs qui ne sont pas des nombres premiers, 4 et 6,—12 est donc un nombre divisible.

FRACTIONS

5. Quels sont les $\frac{5}{8}$ de 48 ? R. 40.

6. 42 sont les $\frac{3}{4}$ de quel nombre ? R. 56.

7. Quel nombre faut-il ajouter à $128\frac{1}{7} + 238\frac{3}{4}$ pour que la somme soit $562\frac{5}{8}$? R. $195\frac{41}{56}$.

MULTIPLICATION

Pour multiplier des entiers joints à une fraction par des entiers, ou mul-

tiplié *séparément* la *fraction* et *séparément* les entiers et on trouve la somme des deux produits.

Exemple : soit à multiplier $8\frac{2}{3}$ par 5.—Solution : 5 fois $\frac{2}{3} = \frac{10}{3} = 3\frac{1}{3}$; 5 fois 8 = 40; $40 + 3\frac{1}{3} = 43\frac{1}{3}$ R.

Exercices.— $12\frac{3}{4} \times 4$?... $8\frac{7}{24} \times 5$?... 12 verges de soie à $\$3\frac{5}{8}$?... 11 verges de drap à $\$2\frac{6}{7}$?... 9 barils de fleur à $\$6\frac{3}{5}$?

PERCENTAGE

5. Un encanteur vend des marchandises au montant de \$5840; quelle est sa commission à 3%?

SOLUTION

3% = .03 pour une piastre; pour \$5840 ce sera 5840 fois plus
 $5840 \times .03 = \$175.20$? Rép.

6. En vendant un lot de marchandises pour \$1350, un marchand réalise un bénéfice de \$150; quel est le taux du gain?

SOLUTION

$1350 - 150 = \$1200$ prix d'achat. Sur 1200 le gain est de \$150; sur \$1 le gain sera 1200 fois moins

$150 \div 1200 = .12\frac{1}{2}$? Rép.

ALGÈBRE

INTRODUCTION

Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre.

Equations du 1er degré à deux inconnues :

3. Il y a deux nombres tels, que la somme de deux fois le premier plus trois fois le second est 46, tandis que la différence entre cinq fois le premier et deux fois le second est 1. Quels sont les nombres?

SOLUTION

Soit x le 1er; y le 2e
 Alors $2x + 3y = 46$
 et $5x - 2y = 1$

Multipliant la 1ère équation par 5 et la 2e par 2, on a deux nouvelles équations, dans chacune desquelles x a le même coefficient.

$$\begin{array}{r} 10x + 15y = 230 \\ 10x - 4y = 2 \end{array}$$

En soustrayant l'équation inférieure de l'équation supérieure, on fait disparaître, on *élimine*, x , une des inconnues, et on a :

$$\begin{array}{r} 19y = 228 \\ y = 12 \text{ Rép.} \end{array}$$

La 1ère équation était : $2x + 3y = 46$

Substituant à la quantité $3y$ dans cette équation sa valeur $12 \times 3 = 36$ on a :

$$\begin{array}{r} 2x + 36 = 46 \\ 2x = 46 - 36 = 10 \\ x = 5 \text{ Rép.} \end{array}$$

On aurait pu trouver la valeur d' x en éliminant y de la manière suivante :

Multipliant la 1ère équation par 2 et la 2e par 3, on a deux nouvelles équations, dans chacune desquelles y a le même coefficient.

$$\begin{array}{r} 4x + 6y = 92 \\ 15x - 6y = 3 \end{array}$$

En additionnant les deux équations, on fait disparaître, on *élimine*, y , une des inconnues, et on a :

$$\begin{array}{r} 19x = 95 \\ x = 5 \text{ Rép.} \end{array}$$

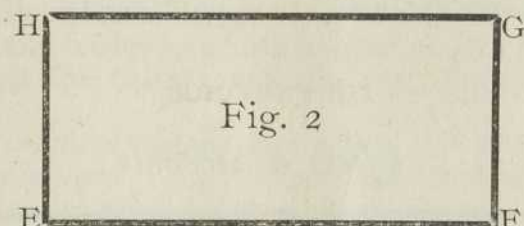
Cette manière de résoudre une équation s'appelle *élimination par réduction*.

Premiers éléments de Géométrie pratique

DES QUADRILATÈRES

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Note.—En enseignant la géométrie ou le mesurage, à chaque problème, faites ou faites faire la figure au tableau. C'est le plus sûr moyen de faire comprendre les élèves.



Le quadrilatère E F G H, (Fig. 2), est appelé *rectangle*.

Toute figure dont les côtés *opposés* sont égaux et les angles sont droits est un RECTANGLE. Si l'on prend le côté E F pour *base* du rectangle, le côté F G est la *hauteur*.

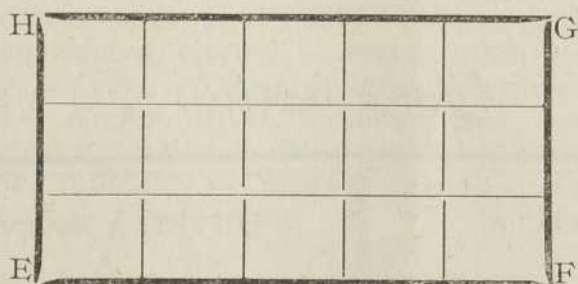
PÉRIMÈTRE :—Le périmètre d'une figure est la somme des côtés.

Si on suppose que la base du rectangle E, F, G, H, a 5 pouces de longueur et la hauteur 3 pouces, quel sera le périmètre du rectangle ?

Solution

$$5 + 3 + 5 + 3 = 16 \text{ pouces Rép.}$$

Combien de carrés comme A B C D (Fig. 3), dont le côté a un pouce, peut-on mettre dans le rectangle E F G H (Fig. 2), si le rectangle a 5 pouces de base et 3 de hauteur ?



Réponse.—Si je divise la base E F en 5 parties égales et la hauteur en 3 parties égales, et si par les points de division je mène des perpendiculaires à la base et à la hauteur, je décompose le rectangle en 3 bandes de 5 pouces carrés

chacune, c'est-à-dire en 3 fois 5 pouces carrés ou 15 pouces carrés. Le rectangle E F G H contient le carré A B C D 15 fois. La superficie ou surface du rectangle est de 15 pouces carrés.

RÈGLE.—Pour trouver la superficie d'un rectangle, multipliez la base par la hauteur.

8. La longueur d'un jardin rectangulaire est de 159 pieds, la largeur de 114 pieds, quel en est le périmètre en verges,—quelle en est la surface en verges ?

Solution

$$(a) (159 + 114 + 159 + 114) \div 3 = 182 \text{ verges. P\u00e9rim\u00e8tre.}$$

$$(b) 159 \times 114 = 18126 \text{ pieds carr\u00e9s de surface}$$

$$18126 \div 9 = 2014 \text{ surface en verges}$$

9. Quel est le c\u00f4t\u00e9 d'un carr\u00e9 qui a la m\u00eame superficie qu'un rectangle dont la base a 16 pieds et la hauteur 9.

Solution

$16 \times 9 = 144$ surface du rectangle. La surface du carr\u00e9 \u00e9tant la m\u00eame est aussi de 144 pouces. Le c\u00f4t\u00e9 d'un carr\u00e9 qui a 144 pouces de surface est de 12 pouces.

TENUE DES LIVRES

Dans le num\u00e9ro de septembre, nous avons publi\u00e9 les donn\u00e9es du 15e exercice sur le compte d'Effets \u00e0 recevoir (*Billets recevables*) et dans celui d'octobre les donn\u00e9es du 16i\u00eame.

A la demande de plusieurs abonn\u00e9s, nous publions la solution de ces exercices dans le pr\u00e9sent num\u00e9ro.

15e EXERCICE

<i>Dr.</i>	<i>Effets \u00e0 recevoir</i>				<i>Cr.</i>
EFFETS \u00c0 RECEVOIR RE\u00c7US			EFFETS \u00c0 RECEVOIR DONN\u00c9S		
1	84		2	84	
3	21		6	237	
4	110	50	8	21	
5	237		9	45	
7	45		Balance	110	50
	497	50		497	50

16e EXERCICE

<i>Dr.</i>	<i>Effets \u00e0 recevoir</i>				<i>Cr.</i>
EFFETS \u00c0 RECEVOIR RE\u00c7US			EFFETS \u00c0 RECEVOIR DONN\u00c9S		
1	150		3	100	
2	375		7	50	
4	100		8	100	
5	350		9	15	
6	15		Balance	725	
	990			990	

LANGUE ANGLAISE

LESSON TWENTY-FIRST

Review last lesson. Dictate the following sentence : *The fire soon consumed the house.*

After it has been written and spelled say, write :

1. The complete subject on a line : *The fire.*
2. The bare subject on the next line and state what it is : *Fire,—a name-word or noun.*
3. The complete predicate on the next line : *Soon consumed the house.*
4. The bare predicate on the next line : *Consumed.*

The **bare predicate** is not a name word, it is a **telling** or **stating** word ; it is called a **verb**. The word *consumed* is a verb.

A **verb** is a word that tells, or declares or asserts something.

Exercice.—*Underline the complete subjects of the following sentences with a single line, the complete predicates with a double line. Then make a list of all the name-words, underlining with a single line such are bare subjects ; make a list of the bare predicates or verb also :* Sixteen ounces make a pound. A bushel holds eight gallons. The fire burned brightly in the stove. The mountain tops are covered with snow. On October 14, 1608, Champlain sowed wheat and barley near his habitation. The school clock ticks loudly. The gentle rain refreshed the thirsty flowers. Mr. Brown's son goes to school. A good book is a treasure.

(*The order followed in these lessons has been :* 1. *The sentence ;* 2. *The complete subject ;* 3. *The complete predicate ;* 4. *The bare subject, a noun ;* 5. *The bare predicate, a verb.*—In the next lesson we shall treat of the *pronoun*.)

DICTATION

THE WISE ELEPHANT

A small wooden bridge had been *built across* a *river* in India, on one of the *roads* which led into the *town* of Delhi. An elephant belonging to a country house had to *cross* this bridge on his way to the town *almost* every day. *One day*, as he came to the bridge, he stopped short, and refused to cross. His *keeper* tried with *shouts* and blows to make him *go on* ; but for a long time *in vain*. *At last*, the elephant *put* one foot *cautiously* on the bridge, and after a *good deal of trouble* and hesitation, *started* to cross. When he was about *half-way*, the bridge *broke down*, and elephant and *driver* were thrown into the *river*. The keeper was killed and the elephant badly hurt.

Que les élèves trouvent des expressions équivalentes pour les mots en italiques. Par expressions équivalentes, nous entendons des expressions qui pourraient être mises à la place des mots en italiques, sans que le sens des phrases en fut altéré.

Built, made, constructed, erected.—*Across*, over.—*River*, stream.—*Roads*, highways.—*Town*, city.—*Cross*, go over.—*Almost*, nearly.—*One day*, on one occasion.—*Came to*, reached.—*Keeper*, driver.—*Shouts*, cries, screams.—*Go on*, advance.—*In vain*, uselessly.—*At last*, finally.—*Put*, placed.—*Cautiously*, carefully.—*A good deal of*, much.—*Trouble*, difficulty.—*Started*, began.—*Half*, mid.—*Broke down*, gave way.—*Driver*, keeper.—*River*, water.

RECITATION

JOHNNY, (*Continuation*.)

Alas ! his trouble soon was told :
 He did not cry for cold or hunger,
 Though he was hungry both and cold ;
 He only felt more weak and younger,
 Because he wished so to be old
 42 And apt at earning pence or gold.

Kindly that neighbour was, but poor,
 Scant coin had he to give or lend ;
 And well he guessed there needed more
 Than pence or shillings to befriend
 The helpless woman in her strait,
 48 So much loved, yet so desolate.

One way he saw, and only one :
 He would—he could not—give the advice,
 And yet he must : the widow's son
 Had curls of gold would fetch their price ;
 Long curls which might be clipped, and sold
 54 For silver, or perhaps for gold.

Our Johnny, when he understood
 Which shop it was that purchased hair,
 Ran off as briskly as he could,
 And in a trice stood cropped and bare,
 Too short of hair to fill a locket,
 60 But jingling money in his pocket.

Precious money—tea and bread,
 Physic, ease, for mother dear,
 Better than a golden head :
 Yet our hero dropped one tear
 When he spied himself close shorn,
 66 Barer much than lamb new born.

His mother throve upon the money,
 Ate and revived and kissed her son :
 But oh ! when she perceived her Johnny,
 And understood what he had done
 All and only for her sake,
 72 She sobbed as if her heart must break.

CHRISTINA G. ROSETTI.

NOTES

- 42 *Apt at earning* Able to earn ; clever at earning.
 44 *Scant coin*..... Little money.
 46 *To befriend her in her strait*..... To protect, to assist her in her poverty and sickness.
 48 *Desolate*..... Lonely, neglected, and poor.
 56 *Purchased hair*..... Bought hair.
 57 *Briskly*..... In a lively, sprightly manner.
 58 *In a trice*..... In an instant.
 59 *Cropped*..... Cut off short.
 60 *Jingling*..... Clinking, ringing,
 61 *Precious money*..... Because so much good could be done with it.
 62 *Ease*..... Comfort.
 64 *Hero*..... One who bravely does what is right.
 65 *Spied himself close shorn*..... Saw how closely to his head his hair was cut.
 67 *His mother throve*. Improved in health.
 68 *Revived*..... Recovered ; gained new life and strength.
 69 *Perceived*..... Saw ; noticed ; observed.
 72 *She sobbed*..... For joy because Johnny was a good son ; and for sorrow over the loss of his golden hair.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

L'HONORABLE JUGE ROUTHIER
COLLABORATEUR DE *L'Enseignement Primaire*

Nous avons le plaisir d'annoncer que l'honorable A.-B. Routhier, juge de la Cour Supérieure, a bien voulu accepter le titre de collaborateur de notre revue. L'éminent écrivain nous a promis un article pour la livraison de décembre.

A LA RECHERCHE DE LA VÉRITÉ (1)

DÈS PREMIERS DEVOIRS DE L'HOMME ENVERS DIEU

(Pour *L'Enseignement Primaire*.)

Nous savons d'une manière parfaitement rationnelle qu'il y a un Dieu d'une infinie perfection, et que le principe de vie qui nous anime est immatériel et par conséquent immortel.

Ceci nous amène naturellement à nous demander quels sont les rapports qui existent entre l'homme et l'Être suprême.

Le rationalisme ne veut pas reconnaître la nécessité d'un rapprochement entre ces deux termes. Il nie l'opportunité d'une religion quelconque, et, s'il consent à laisser à Dieu son existence, ce n'est que pour le reléguer dans un recoin de son immensité, loin, bien loin de l'humanité, qui doit l'oublier ou se passer de lui.

Ce n'est pas que la divinité ne soit digne à tout égard de considération et de respect, non, mille fois non ; messieurs les rationalistes font, au contraire, le plus bel éloge de sa magnanime grandeur, seulement, il est si grand, disent-ils, et probablement si occupé par le gouvernement de l'univers, qu'il n'a que faire de nos adorations et de nos hommages.

Bref, si nous en croyons les apôtres de la libre pensée, nous sommes indépendants de Dieu, exempts de sa loi, et destinés à nous procurer ici-bas la plus grande somme de jouissances possibles en dehors de Lui.

A l'encontre de ces doctrines que reflètent les écrits et surtout la vie d'un grand nombre de nos contemporains, je me permettrai de prendre en main la cause de Dieu et de réaffirmer les droits imprescriptibles et essentiels qu'il a sur nous.

Voici donc la proposition que j'é mets et que la philosophie se charge de démontrer.

L'homme, quel qu'il soit, savant ou ignorant, riche ou pauvre, est tenu d'honorer Dieu, de l'aimer et d'obéir à ses préceptes.

Pour établir pleinement le domaine de Dieu sur nous et le faire voir dans toute son étendue, il nous faut remonter le cours des siècles, franchir d'un bond les longues périodes de la formation des mondes et nous mettre à brûle pourpoint en face du néant.

(1) Voir livraison de septembre 1898.

Car, si l'on ne peut démontrer d'une manière évidente la répugnance ou l'impossibilité de l'éternité de l'univers, il est, d'un autre côté, contraire à la raison que tout ce qui le compose ne soit pas sorti du néant sous l'action toute puissante du Créateur.

Tout ce qui est à l'état de participation dans un sujet doit être causé par ce qui est par essence.

“ *Omne quod est per participationem causatur ab eo quod est per essentiam.* ”

Une simple comparaison nous fera mieux saisir la vérité de ce principe de l'ange de l'école. L'eau réchauffée qui bout dans la marmite n'a qu'une chaleur participée, c'est pourquoi elle doit l'élévation de sa température à l'action du feu qui est essentiellement chaud.

Or, si je promène mes regards sur le monde, ce champ si vaste de la science expérimentale, je suis frappé, sans doute, de l'étonnante variété des myriades d'êtres qui le constituent ; mais, au milieu de cette apparente diversité dans l'existence des choses, je ne puis m'empêcher de reconnaître que tous les sujets de mon observation se ressemblent sur un point : Ils ont l'être, mais ne sont pas l'être. Ils peuvent exister ou ne pas exister sans que leur essence soit affectée. En un mot, les grands astres des plaines éthérées, comme le grain de poussière du chemin, les grands arbres, ou l'humble brin d'herbe, l'ange et la bête, tous n'ont qu'une existence d'emprunt, *un être participé*.

C'est pourquoi il faut remonter à Celui qui subsiste par lui-même, à l'Être suprême qui est l'essence même de Dieu, pour trouver la cause productrice de tout ce qui est.

Ainsi, ô mon Dieu, si je fais un retour sur moi-même et que je considère le merveilleux assemblage d'esprit et de matière particulier à mon espèce, je suis forcé de m'écrier que tout cela vient de vous et que je suis totalement votre ouvrage, depuis le souffle mystérieux qui pense en moi, jusqu'à la boue organisée qui végète et qui sent sous la vivifiante action de mon âme. Car, si je retranche l'être de mon humble personne, il en reste bien peu de chose pour le présent, et même pour le passé et l'avenir.

Comprend-on, maintenant, que Dieu nous a tirés du néant, qu'il nous a créés et que son action féconde s'étend à l'univers entier ?

Cette preuve, qui n'est pas la seule du reste, tend, comme nous voyons, à remettre de l'ordre dans nos rapports avec Dieu. Elle montre aux savantissimes orgueilleux, aux jouisseurs effrénés, dont notre siècle est pavé, que nous sommes en définitive les œuvres de Dieu de la manière la plus complète et la plus absolue. Et pourtant, ils souriaient quand du haut d'une chaire chrétienne ils recevaient ce salutaire avertissement. “ *Quid habes quod non accepisti,* ” etc.

Nous sommes les œuvres de Dieu, et n'en déplaise à l'illustre Proud'hon si ennemi de la propriété, nous sommes à Dieu. Car de tout temps, et de l'aveu de tous les législateurs, l'ouvrier a toujours eu le domaine exclusif de ses œuvres.

Ainsi, qu'on le veuille ou non, nous sommes enrégimentés dans la grande armée qui a Dieu pour chef et qui doit se mouvoir d'après ses ordres.

Hélas ! dirai-je, aux révoltés qui ont cueilli leurs nobles aspirations d'indépendance durant la grande tourmente révolutionnaire qui se promène sur

le monde depuis un siècle, si encore nous avons la condition des minéraux ou des végétaux, si au moins nous étions (passez-moi l'expression) de pauvres brutes, nous n'aurions pour nous rappeler le règne du créateur, que des lois universelles, nécessaires et d'une observation inconsciente. Mais non, notre malheureux destin a voulu que nous fussions hommes ayant une intelligence et un cœur !

Ainsi, c'en est fait ! Dieu, qui attend de ses créatures un service proportionné à leurs natures, ne sera satisfait de nous que quand nous lui aurons rendu le triple hommage de notre intelligence qui reconnaît et honore sa grandeur, de notre cœur qui soupire après le souverain bien, et de notre volonté libre qui accepte et accomplit ses préceptes.

Je dois ajouter, néanmoins, pour consoler ces braves amis de la liberté, que le devoir envers Dieu, fondement de tous les autres et l'appui inébranlable de tous les droits, n'est pas, comme on serait tenté de le croire, contraire à notre dignité.

Car il est des servitudes qui honorent et qui sont plus hautement cotées que la plus complète indépendance. Les courtisans du grand roi Louis XIV n'étaient pas sans se faire envier par la noblesse en disgrâce, qui jouissait de sa liberté d'action, loin des anti-chambres de Versailles.

Honorer, aimer et servir Dieu, est infiniment plus honorable que multiplier les courbettes devant les monarques de la terre, surtout si l'on songe que ces actes de l'homme à l'adresse de son Créateur sont le complément nécessaire de sa nature ou plutôt de ses facultés.

Honorer, c'est en effet connaître et apprécier la perfection de quelqu'un en lui témoignant son estime par des actes extérieurs ; aimer répond à un besoin de notre être qui désire irrésistiblement le bonheur et cherche un objet pour le lui donner : Je laisse de côté l'amour d'amitié qui s'enflamme pour le bien considéré en lui-même.

Obéir à des lois (voilà ce qui nous semble dur) n'est pas si humiliant, après tout, puisque nous partageons en cela la condition de tous les êtres de l'univers.

L'homme est-il donc si grand qu'il ne puisse courber son front altier devant la volonté divine ? Il lui fallait alors rester dans le néant, ne pas naître ; car en prenant sa place au banquet de la vie, il a assumé les responsabilités et les devoirs d'une créature, et d'une créature raisonnable.

D'ailleurs, on sait ce qui en est, les grands partisans de la liberté et, par là même, les apôtres de la dignité humaine, ne sont pas toujours si farouches quand il s'agit du joug de la servitude. On les voit se glorifier de leur impiété, et vanter leur prétendue force d'âme qui accompagne l'irreligion quand souvent ils ne sont que de pauvres esclaves des plus ignobles passions.

A genoux donc devant Dieu ! et puisque nous ne pouvons nous dispenser d'être ses créatures, soyons ses dévoués serviteurs.

Au service d'un tel maître, nous grandirons comme la plante sous le rayon d'un soleil bienfaisant, et le monde inférieur privé de raison, créé pour notre usage, ne sera plus sans voix pour louer et bénir son créateur.

D.-M.-A. MAGNAN, Ptre.

SCIENCE S USUELLES

Le fer et ses transformations

DEFINITION.—Le fer est un métal précieux ; ses usages sont nombreux et variés.

ORIGINE.—Son emploi remonte à la plus haute antiquité ; mille ans avant J.-C. certains peuples savaient déjà l'approprier à la confection des outils et des armes.

EXTRACTION.—L'extraction des minerais de fer est analogue à celle de la houille.

LA FONTE

A leur sortie de terre, les minerais sont réduits en grains au moyen de *pilons*, puis soumis au *débourdage*, opération qui consiste à leur enlever, par des lavages, les matières terreuses qu'ils contiennent. Cette opération est complétée par l'action du *haut-fourneau*, tour ronde ou carrée, haute de 45 à 50 pieds, où l'on dispose par couches successives les minerais et le charbon que l'on enflamme. Le minerai ne tarde pas à fondre et les dernières matières terreuses surnagent. Le fer liquide se combine avec le charbon et, en refroidissant, constitue la *fonte*.

LE FER PROPREMENT DIT

L'*affinage* ou *puddlage* est la transformation de la fonte en fer. Il suffit pour cela d'extraire de la fonte le charbon et les matières étrangères. Cette opération se pratique dans un petit foyer rempli de houille enflammée qu'active un vif courant d'air. L'on y dépose la fonte à affiner ; elle fond et s'écoule bientôt. Sous l'action de l'oxygène de l'air, les matières étrangères au fer se condensent. La masse métallique encore incandescente est soumise aux coups redoublés d'un énorme marteau, le *marteau-pilon*, qui projette les scories au loin et soude les parties métalliques ; enfin les lingots passent aux *laminoirs*, appareils composés de deux cylindres superposés et tournant en sens inverses où ils s'allongent et deviennent les barres rectangulaires qu'on rencontre dans le commerce.

L'ACIER

Le fer combiné avec une faible quantité de carbone produit l'acier qui acquiert par la *trempe*, des qualités précieuses.

On trempe le fer par l'immersion brusque du métal chauffé dans l'eau ou dans l'huile. La dureté de l'acier le rend apte à la confection des machines et des outils les plus perfectionnés.

LA TOLE

La *tôle* est le fer réduit en feuilles.

Pour l'obtenir, on chauffe des barres de fer découpées en morceaux qui s'amincissent et s'étalent entre les cylindres des *laminoirs*. Ces lames sont chauffées dans des *fours dormants* où elles sont soustraites à l'action de l'air qui, en les oxydant, pourrait les brûler et les trouser. Elles passent une seconde fois aux *laminoirs* où elles reçoivent l'épaisseur voulue. Enfin, au moyen de la *cisaille*, on régularise les bords irréguliers ou festonnés.

LE FER-BLANC

Exposé à l'air et à ses intempéries, le fer s'oxyde ; la rouille le ronge sans cesse. On préserve la tôle en y adhérent une couche d'*étain* ; elle reçoit alors le nom de *fer-blanc*. Ainsi protégée, la tôle résiste à une foule de nouveaux usages.

FIL DE FER

La fabrication du *fil de fer* nécessite l'emploi d'un fer de bonne qualité. Les barres de fer sont découpées en bandes et chauffées au blanc. Elles passent ensuite entre les cylindres de *laminoirs* spéciaux où elles reçoivent la forme cylindrique et s'allongent à mesure que le diamètre diminue. Les fils ainsi obtenus sont enroulés sur des bobines et enfermés dans des boîtes de fonte chauffées au rouge. Sitôt refroidis, ils subissent *l'étirage à la filière*. Cette opération consiste à faire passer les fils dans les trous d'une plaque d'acier trempé. Ces ouvertures sont de grandeurs décroissantes ; ainsi le fil est amené au diamètre voulu.

LE FER GALVANISÉ

Tel que la tôle, on peut soustraire le fil de fer à l'action pernicieuse de la rouille. A cet effet, on fait passer le fil de fer dans un bain de *zinc* fondu où il s'entoure d'une couche mince du métal en fusion. Il reçoit dès lors le nom de *fer galvanisé*.

D. BAILLIEN.

Echos des fêtes de Champlain

Nous nous faisons un devoir de reproduire le très beau discours prononcé aux fêtes de Champlain par M. Kleczkowski, consul général de France au Canada.

“ Messieurs,

A cette cérémonie imposante j'ai l'honneur de représenter le Président de la République française. Vous avez désiré qu'il fût associé à l'inauguration du monument élevé par la piété généreuse des Canadiens à Samuel Champlain, fondateur de Québec. M. le Président de la République a été touché d'une telle pensée ; il en a saisi toute la délicatesse, et il a tenu à y correspondre. En son nom, et par son ordre, je vous remercie !

Peut-être conviendrait-il d'en rester là, et de ne pas troubler par des paroles l'autorité d'un fait, auquel suffit sa propre éloquence. Mais mon cœur ne serait pas satisfait, si, dans un jour comme celui-ci, alors que tant de chers souvenirs s'illuminent d'une clarté nouvelle, je n'essayais de donner une expression aux sentiments qui agitent nos âmes et dont il semble que l'âme même de la France nous renvoie le doux et lointain écho.

N'est-ce pas elle qui est là, transparente dans ce bronze et dans ce granit, la France qui a protégé votre berceau et guidé les premiers pas de votre jeune nationalité ? N'est-ce pas elle qui revit dans la fidélité de vos cœurs et qui se réjouit de reconnaître en vous des enfants de sa race et les héritiers pour une part, de son glorieux passé ?

Le passé de la France, comme vous l'aimez et comme nous l'aimons ! Dans un livre publié récemment, un de nos historiens, membre de l'Académie Française, recommande aux jeunes gens “ de rechercher dans les mémoires et les documents anciens,

“ les traits réels de notre douce France, comme on recherche, sur un pastel fané, la physionomie d'une aïeule toujours belle et toujours jeune ”.

Cette physionomie d'aïeule, si bien décrite dans le texte qui vient d'être cité, n'est-il pas vrai qu'elle se rencontre à chaque page de vos annales ? Elle s'y fait voir dans une vive lumière, elle y est si bien entourée de tous les attributs qui déterminent son caractère et sa noblesse que votre histoire, à ses origines, c'est à proprement parler, la reproduction, en miniature, de ce qu'a été l'action extérieure de la France, à tous les âges et sur tous les continents.

“ Tout le génie de la France est dans la double milice de nos camps et de nos autels, ” a dit Chateaubriand. Parole remarquable, et qui a trouvé, dans votre patrie, une application libérale ! Des camps, pour le service du Canada dans son adolescence, sont sortis des soldats intrépides dont les noms sont encore à présent sur toutes les lèvres. Les autels ont donné, sans compter, des apôtres, des martyrs et des saints. Par un enchaînement admirable des choses, quand un jour il arriva que la milice des camps dût disparaître, la milice des autels est restée debout. Comme si la destinée avait voulu montrer qu'ayant apporté à la terre canadienne le culte du Christ Jésus, la France, en se retirant, y laissait, pour marquer son passage, un parfum d'idéalisme, dans une promesse d'éternité.

Canadiens, vous êtes les témoins vivants et irrécusables de ces temps mémorables, de ces temps évanouis.

Au jour de la séparation, vos pères, dans leurs bras épuisés, avaient recueilli, comme un dépôt sacré, un chapitre émouvant de l'histoire de France. Ils ont été, et vous êtes, à leur exemple, des dépositaires vigilants et incorruptibles. Sous leur garde, non plus que dans vos mains, le dépôt reçu n'a point périclité, et la vivacité de vos souvenirs s'ingénie pour ajouter, d'années en années, quelque chose à son prix.

Dans cette vieille cité de Québec, notamment, dans cette ville d'une originalité exquise, autour de laquelle flotte un charme héroïque d'épopée et de rêve, chaque pierre raconte au voyageur qui passe les grandes choses d'autrefois. Ceux qui en ignorent le détail n'échappent pas à l'obligation d'apprendre à le reconnaître, dès qu'ils entrent en contact avec les plus instruits d'entre vous. Ainsi, tout un passé, qui ne fut pas sans beauté et que nous vénérons, ne peut plus être et ne sera jamais oublié.

Tout à l'heure quand, libre de ses liens, le voile qui masquait le groupe monumental s'est comme dissipé dans l'espace, mon regard est allé tout droit au Génie ailé qui embouche la trompette de gloire. Dans un éclair d'imagination, ma pensée s'est envolée vers la France ! Je me suis revu au centre d'un de nos régiments. La note allègre et fière des clairons de cuivre sonnait “ Au drapeau ” a frappé mon oreille. Au souffle ardent de leurs vibrations éclatantes, le long des plis de l'étendard bien-aimé, j'ai senti courir comme un frisson nouveau !

Quelque chose de ce frisson secoue mon être, au moment que j'achève ce discours. Avec une voix moins retentissante mais avec toute l'énergie d'un sentiment sincère et profond, au nom du gouvernement, au nom du Président de la République, dont les pensées, à cette minute, sont si proches des nôtres, j'adresse, dans un élan de foi, de reconnaissance et d'amour, un salut cordial à la nation canadienne, fille de la France, et à son avenir ! ”

DOCUMENTS OFFICIELS

Département de l'Instruction publique

QUÉBEC, 12 SEPTEMBRE 1898.

A MM. les Inspecteurs des écoles catholiques de la province de Québec.

MESSIEURS,

Vous êtes appelés de nouveau, cet automne, à continuer la série des conférences pédagogiques aux instituteurs et aux institutrices de vos districts d'inspection.

L'organisation des conférences de l'année dernière reste la même et vous n'aurez qu'à référer à ma circulaire du 9 octobre 1897, pour guider votre conduite cette année.

Je vous envoie avec la présente circulaire trois nouvelles conférences que j'ai fait préparer pour que vous puissiez les utiliser, une qui sera la continuation de la conférence de l'an passé sur l'arithmétique, une autre sur l'enseignement de l'histoire et une troisième sur l'enseignement de la géographie.

A ce propos, laissez-moi vous dire que le bureau central des examinateurs catholiques ayant constaté que les aspirants aux diplômes étaient généralement faibles en histoire (en histoire du Canada surtout) et en géographie, il importe que vous recommandiez aux titulaires des écoles de s'appliquer à perfectionner l'enseignement de ces deux matières importantes de notre programme d'études.

Quant au sujet de votre quatrième conférence, je crois que vous pouvez trouver utile de résumer les conférences de 1897, surtout en ce qui regarde la mission de l'instituteur, l'organisation de l'école et le classement des élèves.

J'ai constaté avec plaisir par vos rapports spéciaux que vos premières conférences pédagogiques ont eu un excellent résultat, et j'ai lieu d'espérer que celles de 1898 auront un effet encore plus marqué, et j'en appelle à votre zèle pour la cause de l'éducation et à votre patriotisme éclairé pour les rendre aussi fructueuses que possible.

Au cours de votre visite, il y a un sujet sur lequel je désire que vous attiriez l'attention des instituteurs et des institutrices.

Vous savez qu'en l'an 1900 doit avoir lieu à Paris une exposition universelle à laquelle la province de Québec prendra part avec les autres pays. Au département de l'Instruction publique incombe la tâche de préparer une exposition scolaire, et comme une seule année nous sépare maintenant de l'époque de l'exposition, je vais, dans quelques jours, adresser aux institutions de haut enseignement, aux commissaires et aux syndicats d'écoles de la province, une circulaire pour leur annoncer qu'il importe que nos maisons d'éducation prennent part à ce concours des peuples et leur demander d'adopter immédiatement les mesures propres à assurer le succès de nos efforts. Les ouvrages que les commissaires et les syndicats devront faire préparer par les académies, les écoles modèles et les écoles élémentaires sous leur contrôle comprendront les cahiers d'écriture, de composition, de cartographie, de devoirs tels qu'ils sont faits, jour par jour, avec les corrections du maître, etc.

Je vous prie de vouloir bien expliquer aux instituteurs et aux institutrices de quelle manière ils devront s'y prendre pour faire, durant la présente année scolaire, la collection des exhibits destinés à l'exposition, en leur démontrant en même temps l'importance de faire connaître à l'étranger le système scolaire de notre province, tel qu'il est et tel qu'il fonctionne.

J'ai l'honneur d'être

Monsieur,

Votre bien dévoué,

BOUCHER DE LA BRUÈRE,

Surintendant.

**Cent septième conférence de l'Association des Instituteurs de
la Circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier,
tenue le 27 mai 1898**

(Suite) (1)

“ Ce journal coûtait au pays plus de quatre mille piastres. ” J'en ne crois pas : quatre mille piastres, c'est possible ; mais il ne faut pas oublier qu'il y avait deux journaux, le “ *Journal de l'Instruction Publique* ” et le “ *Journal of Education* ”. Ils n'étaient nullement la copie l'un de l'autre, et ils paraissaient tous deux chaque mois. Chaque journal était envoyé *gratuitement* aux Inspecteurs d'écoles, aux membres des divers bureaux d'examineurs, aux instituteurs publics et à chaque bureau de commissaires d'écoles.

(1) Voir livraison d'octobre.

et de syndics dissidents. N'oublions pas, non plus, que la quantité de matière publiée par ces journaux était considérable. Chaque numéro ne renfermait pas moins de 32 pages, grand in-quarto, ou mieux petit in-folio, imprimées presque toujours en petit caractère et en texte compact.

“ C'était une publication vraiment scientifique. ” Scientifique ? non, littéraire et pédagogique ? oui.

“ L'honorable Chauveau planait trop haut dans les sphères éthérées pour descendre au niveau de l'humble instituteur ” ? Non plus. Sans doute que l'honorable Chauveau était l'une de ces âmes d'élite, dont le propre est de s'élever au-dessus des choses vulgaires ; mais il possédait aussi ce caractère typique de l'homme supérieur, qui est de descendre de son vol hardi et de se mettre à la portée de ceux avec qui il est en relations. Petit avec les humbles, tel est l'homme vraiment distingué.

D'ailleurs, l'instituteur alors, pas plus qu'aujourd'hui, n'était cette personnalité ignorante incapable de grands essors.

“ Aussi, son journal n'était-il lu que par les hommes instruits, les amateurs de la bonne littérature. ” Qu'il fût lu par les hommes instruits, c'est ce que désirait M. Chauveau : *je le sais*. Il s'agissait de former l'opinion publique, alors parfaitement étrangère à tout ce qui concernait l'enseignement public. Il n'y avait alors ni professeur, ni instituteur : il n'y avait que le *maître d'école*, pauvre et pas du tout apprécié. Il fallait le relever dans l'esprit de la classe dirigeante, et aussi le relever lui-même à ses propres yeux. En cela je crois que M. Chauveau a réussi.

“ Ceux qu'il aurait dû atteindre n'en profitaient pas. ” Ce que je sais c'est que son journal était reçu par un grand nombre d'instituteurs à qui, cependant, il n'était pas distribué gratuitement. Nous pourrions, je pense, retrouver encore au Bureau du Surintendant, dans la liste des souscripteurs, les noms de ces instituteurs éclairés qui comprenaient l'œuvre de M. Chauveau. De plus, les publications qui abondent aujourd'hui, étaient si rares dans le temps, que ce journal était à peu près la seule feuille périodique qui alimentait la lecture dans nombre de foyers.

“ Les reproductions pédagogiques étaient hors de la portée des instituteurs ordinaires ” ? Je distingue.

1° Au-dessus de tous ? ce serait une calomnie ;

2° Au-dessus de la portée d'un grand nombre ? je le nie formellement.

Sans doute, que les articles pédagogiques publiés dans le journal de l'honorable P.-J.-O. Chauveau peuvent paraître arriérés de nos jours. Mais, eu égard à l'époque où le journal paraissait ; et attendu qu'il reproduisait ce qu'il y avait de mieux dans Rapet, Barreau, Rendu et plusieurs autres écrivains qui font encore autorité en matière de pédagogie, on peut affirmer, sans crainte, que les articles du *Journal de l'Instruction Publique* étaient en rapport avec les progrès connus. Les grands perfectionnements qui honorent l'art si difficile d'enseigner ne se sont-ils pas surtout accomplis de nos jours ?

D'ailleurs, chaque livraison du journal amenait ou un vers à apprendre par cœur, ou un sujet de rédaction, des exercices de grammaire, des exercices de calcul, etc. Dès le mois d'octobre 1857, le journal commençait à publier une série d'articles sur les “ Leçons de choses. ”

Le Journal de l'Instruction Publique n'était pas exclusivement pédagogique, c'est vrai, et je crois qu'il ne devait pas l'être à cette époque. D'ailleurs, aujourd'hui encore, la question de savoir si le journal destiné aux instituteurs doit se borner à la pédagogie, n'est pas décidée, ou mieux, elle paraît plutôt décidée dans le sens de M. Chauveau.

L'Enseignement Primaire et notre *Journal de l'Instruction Publique* de Montréal étaient bien exclusivement pédagogiques ; cependant ils ont dû disparaître pour faire place à un journal nouveau, quoique le titre soit le même. Sous les rubriques, *Le Cabinet de l'Instituteur* et *Au coin du feu*, *Variétés*, *Chronique du mois*, *Bibliographie*, le jeune et brillant rédacteur de *L'Enseignement Primaire* veut

évidemment publier une foule de choses intéressantes, utiles, dans le but, dit-il, de relever nos écoles primaires. C'est bien là le programme de M. Chauveau.

Cela veut-il dire qu'un journal exclusivement pédagogique n'aurait pas sa raison d'être. Je ne le crois pas, mais ce serait abuser de l'attention que vous voulez bien m'accorder que de chercher à développer cette proposition.

Encore un mot cependant :

Notre Journal de l'Instruction Publique de Montréal n'existe plus ; mais n'attribuons point sa disparition à son manque d'utilité ou à la négligence de la rédaction.

Il était admirablement bien fait, répondait aux besoins de la classe enseignante de notre district et son rédacteur, M. J.-O. Cassegrain, y a publié, sans bruit et sans réclame, un excellent traité de langue française qui est un travail tout-à-fait personnel."

(A suivre)

AU COIN DU FEU

POÉSIE

NOVEMBRE

Novembre étend sur nos campagnes,
 Son manteau chargé de frimas,
 Et sur le flanc de nos montagnes,
 L'orme blanchit sous le verglas.
 Soyez sérieuses, jeunes filles,
 Ce mois vous dit où vous courez ;
 Regardez ces vertes charmilles,
 Elles passent... vous passerez !

A grains serrés tombe la neige,
 Au loin siffle le vent du nord ;
 Voyez là-bas, un long cortège
 Chemine vers le champ de mort :
 Vieillards qui marchez vers la tombe,
 Courbés sur vos bâtons ferrés,
 Recueillez-vous ; la feuille tombe,
 Le gazon meurt et vous mourrez.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

LA PAGE DE LA JEUNE FILLE

LES PETITES VERTUS

Ces vertus sont petites seulement par la forme sous laquelle elles se présentent : une parole, un geste, un regard, une prévenance. Si l'on considère le principe d'où elles viennent, la fin qu'elles poursuivent, elles sont très hautes et très nobles. C'est par la pratique des petites vertus que les femmes deviennent grandement vertueuses.

Les petites vertus ont leur application non seulement dans tous les âges de la vie, chaque jour et à chaque heure, mais dans toutes les situations et dans tous les états.

Sans elles, toute la famille se trouble et s'agite dans l'inquiétude et le chagrin ; sans elles, ne comptez pas sur la paix domestique. Malheur à la maison qui ne leur est point ouverte ! Parents et enfants, frères et sœurs, tous ceux qui l'habitent sont divisés. Sous le même toit, entre deux ou trois femmes qui ne les cultivent point, la guerre est assurée, inévitable.

Il serait difficile d'énumérer toutes les petites vertus, mais au premier rang on distingue, comme reines et maîtresses des autres, cette facilité avec laquelle certaines âmes pardonnent les fautes du prochain bien qu'elles ne s'accordent point à elles-mêmes une semblable indulgence ; cette discrétion qui ferme les yeux sur les défauts les plus visibles, condamnant ainsi doublement la fâcheuse prétention de découvrir ceux qui se cachent ; cette compassion qui partage les tristesses des malheureux pour en alléger le poids ; cette gaieté sympathique qui accroît le bonheur en s'y associant ; cette flexibilité d'esprit et de caractère qui se plie sans peine aux idées de telle ou telle personne et s'empare de ce qu'elles ont de bon et de judicieux ; cette sollicitude qui va au-devant de toutes les misères épargnant à ceux qui souffrent l'humiliation de les découvrir et presque le chagrin de les porter ; cette générosité spontanée qui fait tout ce qu'elle peut et regrette de ne pas faire davantage ; cette aménité sereine qui écoute les importuns sans trahir l'ennui qu'ils causent et instruit les ignorants sans les blesser d'un reproche ; cette urbanité dans les relations sociales qui évite les affectations trop communes du monde et accuse une cordialité franche et une chrétienne sincérité.

Les petites vertus veulent que nous cachions une antipathie, un dégoût, une colère, une révolte intérieure ; elles exigent que nous dissimulions, comme si nous n'avions rien vu ou rien entendu, les manques d'attention et d'égards ; que nous montrions un visage calme lorsque la tempête gronde dans notre âme ; que nos paroles soient mesurées et froides lorsque notre cœur est en feu ; que nous gardions le silence lorsque nous sommes le plus enclins à crier et à disputer. Et, si nous voulons leur obéir jusqu'au bout, il faut que nous soyons simples et naturels, et que nous ne laissions pas même soupçonner ce qui se passe en nous.

Elles nous commandent encore d'avoir des égards pour quelqu'un qui est négligé dans une société ; d'éviter le mot irréfléchi qui pourrait blesser ; d'obliger même des ingrats ; de savoir régler son temps et d'être exacts en toute chose. Ainsi, ce n'est pas pratiquer les petites vertus que de se trouver un peu en retard pour les repas, de n'être pas tout-à-fait prêtes quand il s'agit de partir, d'arriver un quart d'heure après le moment convenu. Bagatelles, direz-vous ; c'est vrai, mais souvent répétées elles deviennent insupportables pour les autres.

Donc, si nous voulons arriver à une grande perfection, ne négligeons pas les petits devoirs et pratiquons les petites vertus.

CLARISSE JURANVILLE.

UNE REMARQUE OPPORTUNE

Nous détachons ce qui suit d'une lettre reçue récemment d'une supérieure de couvent :

« Tâchez donc de faire comprendre aux parents de donner à leurs jeunes filles un temps raisonnable pour faire leur cours en entier. Il arrive assez souvent qu'on nous

envoi des élèves peu avancées, dans les derniers six mois de l'année, avec la prétention qu'elles seront prêtes à recevoir leurs diplômes à la première séance du Bureau. Ces pauvres enfants se fatiguent extraordinairement la tête, sans pouvoir atteindre le but que les parents se proposent.

Ensuite, on nous force de les laisser se présenter au Bureau, quoique nous les en jugions incapables ; c'est ce qui vient d'arriver pour nos quatre élèves qui n'ont pas obtenu leurs diplômes : trois d'entre elles se sont présentées malgré nous ; il a fallu descendre à la volonté bien déterminée des parents, dans l'espérance d'épargner une année de pension.

Une note explicative, sur ces points que je vous sou mets bien humblement, de la part du Bureau Central, rendra un immense service à ceux qui se dévouent à l'éducation pour laquelle nous serons toujours heureuses de prêter notre humble concours, autant que nous en serons capables, avec la grâce de Dieu."

Nous sommes absolument de l'avis de l'auteur de la lettre que nous venons de citer.

BUREAU CENTRAL

STATISTIQUES INTÉRESSANTES

Lieux où l'Examen a été subi.	Demandes pour diplôme élémentaire.	Absents lors de l'examen.	Diplômes élémentaires accordés.	Demandes pour diplôme modèle.	Absents	Diplômes modèles accordés.	Demandes pour diplôme académique.	Diplômes académiques.
Montréal.....	145.....	4.....	93.....	100.....	3.....	52.....	6.....	5.....
Québec	95.....	59.....	91.....	65.....
Trois-Rivières	55.....	1.....	16.....	25.....	16.....
Nicolet	47.....	21.....	29.....	14.....
St-Hyacinthe.....	47.....	32.....	43.....	23.....
Rimouski.....	26.....	15.....	20.....	13.....
Sherbrooke.....	26.....	18.....	12.....	7.....
Ste-Marie.....	38.....	1.....	17.....	7.....	2.....
Valleyfield... ..	26.....	17.....	5.....	4.....
Danville.....	21.....	14.....	1.....	1.....
Chicoutimi	18.....	6.....	6.....	1.....
Fraserville.....	11.....	8.....	13.....	12.....
Farnham.....	12.....	7.....	17.....	9.....
St-Ferdinand.....	13.....	12.....	7.....	3.....
Carleton	10.....	9.....	3.....	3.....
Hull.....	11.....	8.....	5.....	5.....
Ste-Anne-des-Monts	4.....	3.....	1.....	1.....
Roberval	1.....	0.....	1.....	0.....
Baie-St-Paul.....	16.....	12.....
Montebello	6.....	1.....
Hâvre-aux-Maisons	3.....	3.....
Portage-du-Fort	3.....	1.....	2.....
St-Jovite.....	3.....	2.....
New-Carlisle... ..	3.....	1.....
Pte-aux-Ésquimaux	2.....	2.....
Percé.....	1.....	0.....
	642.....	7.....	378.....	386.....	3.....	231.....	6.....	5.....

Voici, maintenant, par ordre d'excellence, la liste des *Centres* :

1° **Degré élémentaire** : Hâvre-aux-Maisons, 00% refusé ; Portage-du-Fort, 00% refusé ; Pte-aux-Esquimaux, 00% refusé ; St-Ferdinand (Mégantic), 8% refusés ; Carleton, 10% refusés ; Baie St-Paul, 25% refusés ; Ste-Anne des Monts, 25% refusés ; Hull, 27% refusés ; Fraserville, 27% ; Sherbrooke, 31% refusés ; St-Hyacinthe, 32% refusés ; Danville, 33% refusés ; St-Jovite, 33% refusés ; Montréal, 34% refusés ; Valleyfield, 35% refusés ; Québec, 38% refusés ; Rimouski, 42% refusés ; Farnham, 42% refusés ; Ste-Marie, 54% refusés ; Nicolet, 55% refusés ; Chicoutimi, 67% refusés ; New-Carlisle, 67% refusés ; Trois-Rivières, 70% refusés ; Montebello, 83% refusés ; Roberval, 100% refusés ; Percé, 100% refusés.

2° **Degré modèle** : Ste-Anne des Monts, 00% refusé ; Hull, 00% refusé ; Carleton, 00% refusé ; Danville, 00% refusé ; Fraserville, 8% refusés ; Valleyfield, 20% refusés ; Québec, 28% refusés ; Rimouski, 35% refusés ; Trois-Rivières, 36% refusés ; Sherbrooke, 42% refusés ; Montréal, 46% refusés ; St-Hyacinthe, 46% refusés ; Farnham, 47% refusés ; Nicolet, 52% refusés ; St-Ferdinand, 57% refusés ; Ste-Marie, 71% refusés ; Chicoutimi, 83% refusés ; Roberval, 100% refusés.

Références utiles

CHATEAUVERT & CANTIN, 184, rue St-Jean, Québec. Assortiment des plus complets de montres, horloges, bijoux de toutes sortes et argenteries, etc. *Spécialité* : Fabrication de jones et bagues sans joint ni soudure. Aussi : médailles et insignes de sociétés ; dorure, argenture et gravure sur métal. Prix très modérés.

VICTOR LAFRANCE, relieur, 4, rue Buade, Québec. Livres de comptes. Reliures de luxe. Reliures en percaline gaufrée. Reliures de bibliothèques. Spécialités artistiques. Estimés pour éditions.

OCT. PLANTE & FILS, électriciens, 160, rue St-Jean, Québec. Spécialité : Installation de lumière électrique. Toujours en magasin, un assortiment complet d'appareils d'éclairage.

O. PICARD & FILS, 199, rue St-Jean, Québec. Plombiers, gaziers, ferblantiers et fumistes. Pose d'appareils hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes, dans les édifices publics et les maisons privées. Fournaies à air chaud, à eau chaude et à vapeur. Nous recommandons cette maison.

EMILE CÔTÉ, rue Richelieu, Québec. Entrepreneur-maçon. Maison bien connue et hautement recommandable. Les ouvrages en maçonnerie de M. Côté sont recherchés pour leur solidité.

PAUL BRETON, rue St-Olivier, Québec. Entrepreneur-menuisier. La maison Breton est très ancienne, et les nombreux édifices construits par M. Breton sont un témoignage irrécusable de l'habileté et de l'honorabilité de cet entrepreneur.

re-
on,
276
an-
re-
de-
76
fu-
on,
és ;
ke,
és ;
mi,

m-
a-
de

es
ti-

ul-
tis

et
es.
de

ne
és

on
un



ANNE DE LA GRANGE-TRIANON, COMTESSE DE FRONTENAC